

KANGOO BE BOP

NOTICE D'UTILISATION



RENAULT préconise ELF

ELF développe pour RENAULT une gamme complète de lubrifiants :

- ▶ huiles moteur
- ▶ huiles de boîtes manuelles et automatiques

Avertissement : afin d'optimiser le fonctionnement du moteur, l'utilisation d'un lubrifiant peut être restreinte à certains véhicules. Veuillez vous référer au document d'entretien.

Stimulés par la recherche appliquée en Formule 1, des lubrifiants sont de très haute technologie.

Mise à jour avec les équipes techniques de RENAULT, cette gamme répond parfaitement aux spécificités des véhicules de la marque.

- ▶ Les lubrifiants ELF contribuent fortement aux performances de votre véhicule.



RENAULT préconise les lubrifiants ELF homologués pour vos vidanges et appoints.
Consultez votre Représentant RENAULT ou visitez le site www.lubrifiants.elf.com



Une marque de **TOTAL**

Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider dans la lecture de cette notice vous trouverez le symbole suivant :



Pour indiquer une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Enfin, dans toute la notice, lorsqu'il est fait référence au Représentant de la marque il s'agit d'un Représentant RENAULT.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

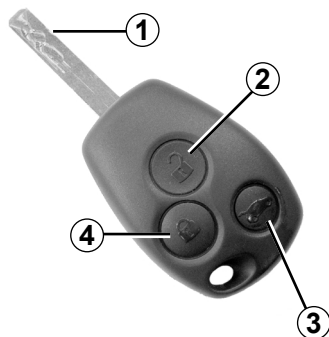
Index alphabétique

7

Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

Télécommande à radiofréquence : généralités/utilisation	1.2
Portes	1.5
Verrouillage, déverrouillage des portes	1.7
Condamnation automatique des ouvrants en roulage	1.9
Appuis-tête avant	1.10
Sièges avant	1.11
Rétroviseurs	1.13
Ceintures de sécurité	1.14
Dispositifs complémentaires à la ceinture avant	1.18
Dispositifs de protection latérale	1.21
Dispositifs de retenue complémentaires	1.22
Sécurité enfants : généralités	1.23
Choix de la fixation siège enfant	1.26
Installation du siège enfant	1.28
Désactivation, activation airbag passager avant	1.31
Poste de conduite	1.34
Poste de conduite direction à droite	1.36
Tableau de bord	1.38
Ordinateur de bord	1.44
Heure/Température extérieure	1.53
Volant de direction	1.54
Avertisseurs sonores et lumineux	1.55
Éclairage et signalisation extérieure	1.56
Réglage électrique de la hauteur des faisceaux	1.59
Essuie-vitres, Lave-vitres	1.60
Réservoir à carburant	1.63

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (1/2)



27196

Télécommande à radiofréquence

- 1 Clé de contacteur-démarrreur, des portes et du bouchon de carburant.
- 2 Déverrouillage des portes avant et de tous les ouvrants. Reportez-vous au paragraphe « Télécommandes à radiofréquence : utilisation » en chapitre 1.
- 3 Ouverture et fermeture de la vitre de coffre.
- 4 Verrouillage de tous les ouvrants.

Conseil

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que les fonctions décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé, télécommande à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.
Risque de blessures graves.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (2/2)

Champ d'action de la télécommande à radiofréquence

Elle varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la télécommande pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif des portes par appuis involontaires sur les boutons.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande), le fonctionnement peut être perturbé.

Remplacement, besoin d'une télécommande supplémentaire

Adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

- En cas de remplacement d'une télécommande, il sera nécessaire d'amener le véhicule chez un Représentant de la marque car il faut le véhicule avec la télécommande pour initialiser l'ensemble.
- Suivant véhicule, vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes.

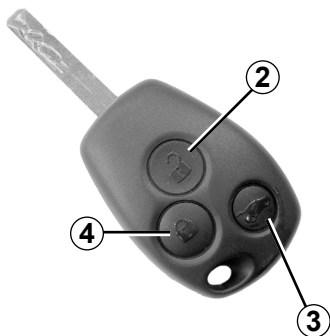
Défaillance de la télécommande

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Pour connaître la procédure de changement de la pile, reportez-vous au paragraphe « Clé, télécommande à radiofréquence : piles » en chapitre 5.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation

27196



Déverrouillage des portes

Un appui court sur le bouton **2** permet de déverrouiller les portes avant ou, suivant véhicule, toutes les portes.

Suivant véhicule, deux appuis courts successifs sur le bouton **2** permettent de déverrouiller toutes les portes.

Un appui court sur le bouton **3** permet de descendre/remonter totalement la vitre du coffre.

Le déverrouillage est visualisé par un clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Particularité (pour certains pays) :

un premier appui sur le bouton **2** permet de déverrouiller **uniquement** la porte conducteur. Un deuxième appui permet de déverrouiller les portes avant.

Verrouillage des portes

Un appui court sur le bouton **4** permet de verrouiller tous les ouvrants.

Suivant véhicule, un appui long sur le bouton **4** permet de désactiver l'alarme.

Un appui sur le bouton **3** permet de descendre/remonter la vitre du coffre.

Supercondamnation des ouvrants

Lorsque le véhicule en est équipé, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).

Pour activer la supercondamnation, exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **4**.

Le verrouillage est visualisé par **cinq** clignotements des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Désactivation de l'alarme

Suivant véhicule, un appui long sur le bouton **4** permet de désactiver la surveillance volumétrique de l'alarme. Un appui court sur le bouton **2** permet de désactiver l'alarme.



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

PORTES (1/2)



Ouverture de l'extérieur

Déverrouillez la porte puis tirez la poignée **1**. Pour le déverrouillage des portes, reportez-vous au paragraphe « Télécommandes à radiofréquence : utilisation » en chapitre 1.

Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée **2**.



Ce témoin vous indique qu'une porte est ouverte ou mal fermée.



Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (risque de décharge de la batterie).



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

PORTES (2/2)



Porte arrière

Ouverture

Déverrouillez la porte puis tirez la poignée **3**.

À chaque ouverture de la porte, la vitre descend de quelques centimètres pour faciliter la manœuvre. La vitre remonte dès que la porte est fermée.

Pour le déverrouillage des portes, reportez-vous au paragraphe « Télécommandes à radiofréquence : utilisation » en chapitre 1.

En cas de gel/neige pouvant empêcher la descente de la vitre à l'ouverture de la porte, retirez impérativement le gel (la neige) pour libérer la vitre avant de refermer la porte.



Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.



La fermeture de la porte du coffre s'accompagne de la remontée de la vitre.

Ne fermez pas la porte en prenant appui sur la vitre.

Risque de blessures par pincement.



Si vous tirez la poignée **3** sans ouvrir la porte, la vitre s'abaisse de quelques centimètres puis remonte après environ 20 secondes. Ne passez pas les doigts au-dessus de la vitre.

Risque de blessures par pincement.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, si la porte de coffre est ouverte, les feux arrière peuvent être masqués. Vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la réglementation nationale.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES PORTES (1/2)



Commande de verrouillage et de déverrouillage de l'intérieur

Elle permet la commande simultanée des serrures de toutes les portes.

Verrouillez ou déverrouillez les portes en appuyant sur le contacteur **1**.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.



Ne quittez jamais votre véhicule clé à l'intérieur du véhicule.

Verrouillage des ouvrants sans la télécommande

Moteur arrêté, portes arrière fermées, une porte avant ouverte, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **1**.

Assurez-vous d'avoir votre clé sur vous avant de sortir du véhicule.

À la fermeture de la porte, tous les ouvrants seront verrouillés.

Le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la clé, pour la porte avant gauche.

Pour verrouiller le véhicule avec un ouvrant ouvert (transport d'objet dans le coffre ouvert...), ou lorsqu'il est situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques, ou en cas de défaillance de la clé : moteur arrêté, appuyez plus de cinq secondes sur le bouton **1**.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès aux secours dans l'habitacle en cas d'urgence.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES PORTES (2/2)

Témoin d'état des ouvrants

Contact mis, le témoin intégré au contacteur **1** vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

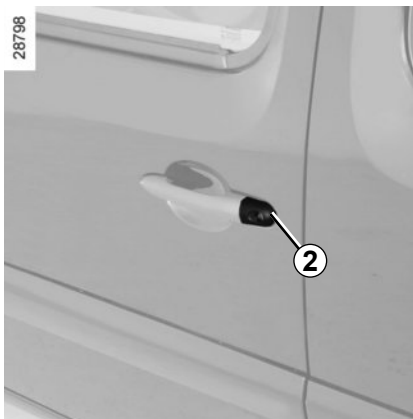
- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès aux secours dans l'habitacle en cas d'urgence.



Commande manuelle

Utilisation de la clé

Verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur en introduisant la clé à fond dans la serrure **2**, puis en tournant la clé.

Pour plus de précisions sur les télécommandes, reportez-vous au paragraphe « Télécommande à radiofréquence : utilisation » en chapitre 1.



Verrouillage manuel des portes

Porte ouverte, faites pivoter la vis **3** (à l'aide de l'embout de la clé) et fermez la porte. Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou par la clé pour les portes avant.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE



Vous avez le choix de décider si vous souhaitez activer la fonction.

Pour l'activer

Contact mis, appuyez sur le bouton **1** pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un signal sonore.

Le témoin intégré à la commande s'allume lorsque les ouvrants sont verrouillés.

Pour la désactiver

Contact mis, appuyez sur le bouton **1** environ 5 secondes, jusqu'à entendre un signal sonore.

Principe de fonctionnement

Au démarrage, le système condamne automatiquement les portes dès que vous atteignez environ 7 km/h.

Anomalie de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique), vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés et que le problème persiste, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Assurez-vous également que la condamnation n'a pas été désactivée par erreur.

Si c'est le cas, réactivez-la après avoir coupé et remis le contact.

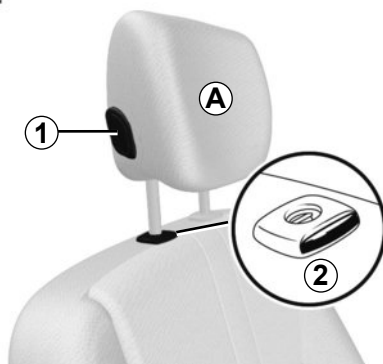


Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

APPUIS-TÊTE AVANT

27323



Appui-tête A

Pour le monter

Tirez-le vers le haut jusqu'à la hauteur désirée.

Pour le descendre

Appuyez sur le bouton **1** et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée.

Pour l'enlever

Montez-le dans sa position la plus haute. Appuyez sur le bouton **2** et levez l'appui-tête pour le libérer.

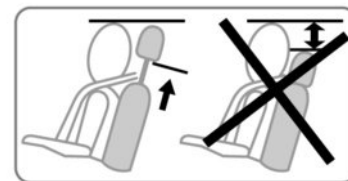
Nota : lorsque l'appui-tête est extrait, veillez à ne pas modifier le positionnement des tiges.

Pour le remettre

Si le réglage des tiges a été modifié, sortez-les au maximum en tirant dessus. Veillez à leur alignement, leur propreté et, en cas de difficultés, vérifiez que les crans sont vers l'avant.

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire).

Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage puis appuyez sur le bouton **1** et enfoncez l'appui-tête au maximum.



26342



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et l'appui-tête doit être minimale.

SIÈGES AVANT (1/2)



Pour avancer ou reculer

Suivant le siège, levez la poignée **2** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.

Pour incliner le dossier

Suivant le siège, baissez le levier **1** et basculez le dossier jusqu'à la position désirée.

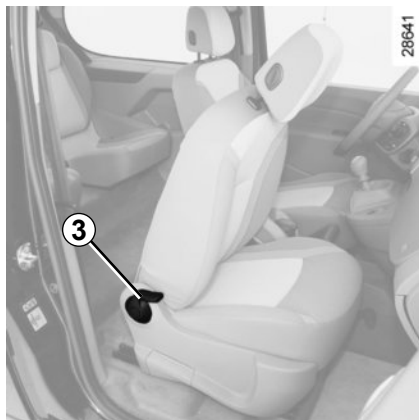


Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Veillez au bon verrouillage des dossiers des sièges.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

SIÈGES AVANT (2/2)



Accès aux places arrière

Baissez la manette 3, maintenez-la baissée pendant le basculement du dossier et faites coulisser le siège vers l'avant.

Pour remettre le siège en position, faites-le coulisser vers l'arrière. Réglez le siège et assurez-vous de son bon verrouillage.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Pour basculer le siège avant depuis les places arrière, tirez sur la sangle 4 et faites coulisser le siège vers l'avant.

Pour remettre le siège en place ramenez le dossier en position.



Pour éviter tout risque de blessures, vérifiez que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.



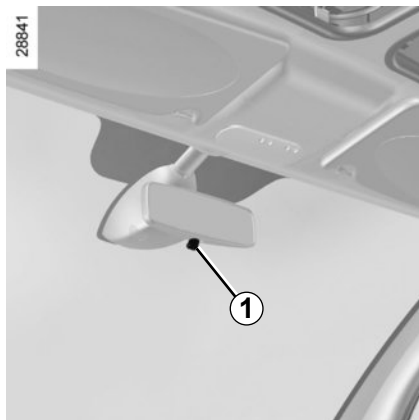
Assurez-vous que rien ni personne ne gêne le bon verrouillage du siège avant.

Sinon, enlevez tout ce qui gêne à l'arrière. Réglez le siège en fonction de l'encombrement arrière nécessaire. Réinstallez les personnes ou objets à l'arrière.

Refaites la manipulation jusqu'à ce que le siège soit bien verrouillé.

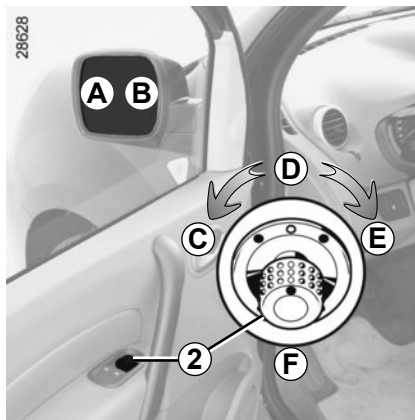
Risque de déplacement du siège sur ses glissières à l'accélération et au freinage.

RÉTROVISEURS



Rétroviseur intérieur

Le rétroviseur intérieur est orientable. En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les phares d'un véhicule suivant, basculez le levier **1**.



Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

Contact mis, tournez le bouton **2** :

- position **C** pour régler le rétroviseur gauche ;
- position **E** pour régler le rétroviseur droit.

D est la position inactive.

Rétroviseurs dégivrants

Moteur tournant, le dégivrage du miroir est assuré conjointement au dégivrage-désembuage de la lunette arrière.

Rétroviseurs rabattables

Tournez le bouton **2** en position **F** pour rabattre les rétroviseurs extérieurs. Pour les remettre en position de roulage, revenez en position **D**.

Si vous rabattez manuellement les rétroviseurs avant de les remettre en position de roulage **D**, vous devez d'abord tourner le bouton **2** en position **F**.



Le miroir du rétroviseur extérieur peut comporter deux zones visiblement délimitées. La zone **B** correspond à ce qui est normalement vu dans un rétroviseur classique, la zone **A** permet d'accroître la visibilité latérale arrière.

Les objets dans la zone A apparaissent beaucoup plus éloignés qu'ils ne le sont dans la réalité.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/3)

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du verrouillage des sièges arrière.

Reportez-vous au paragraphe « fonctionnalités des sièges arrière » en chapitre 3.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos.
- **Régalez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés.
- **Régalez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale.
- **Régalez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite.
- **Régalez la position du volant.**



Ajustement des ceintures de sécurité

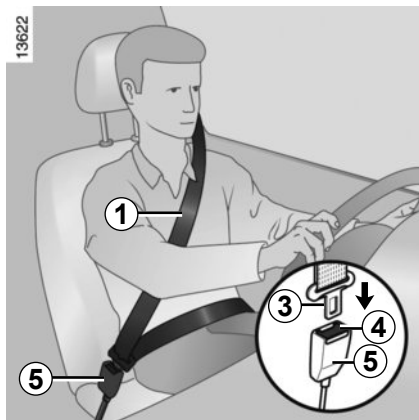
Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de thorax **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/3)



Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement, la sangle pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.



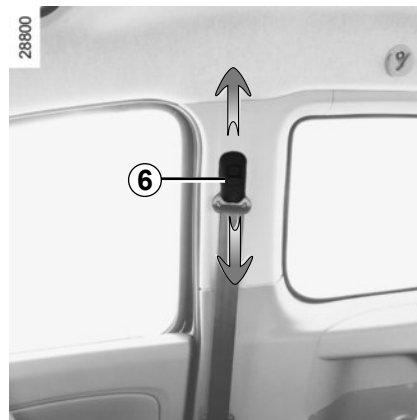
Témoin d'alerte de non port de la ceinture avant conducteur

Il reste allumé au démarrage si votre ceinture n'est pas bouclée. Un signal sonore retentit à faible volume pendant 30 secondes, puis à fort volume pendant 90 secondes.

Déverrouillage

Pressez le bouton **4**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.

Nota : un objet posé sur l'assise passager peut dans certains cas déclencher le témoin d'alerte.



Réglage en hauteur de la ceinture de sécurité avant

Utilisez le bouton **6** pour régler la hauteur de la ceinture de telle sorte que la sangle de thorax **1** passe comme indiqué précédemment :

- pour descendre la ceinture, appuyez sur le bouton **6** et baissez simultanément la ceinture ;
- pour monter la ceinture, abaissez complètement le bouton **6** puis levez-la à la hauteur désirée.

Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (3/3)



– Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.

– N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip...) : car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.

- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Lors de la remise en place des sièges arrière, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité de façon à pouvoir les utiliser correctement.

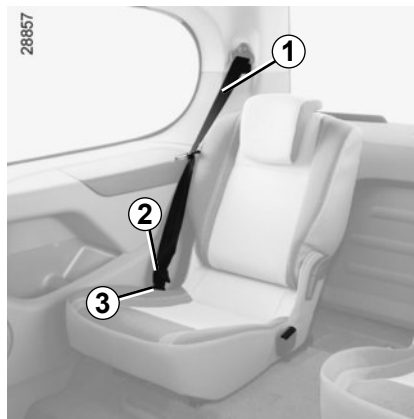
CEINTURES DE SÉCURITÉ ARRIÈRE



Ceintures arrière latérales

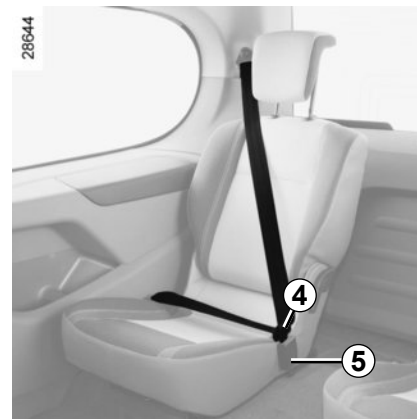
Sortez lentement la sangle **1** de son logement.

Encliquez le pêne **2** dans le boîtier de verrouillage noir **3**.



Fonctionnalité des sièges arrière

Reportez-vous au paragraphe « fonctionnalités des sièges arrière » en chapitre 3.



Encliquez le dernier pêne coulissant **4** dans le boîtier rouge **5**.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (1/3)

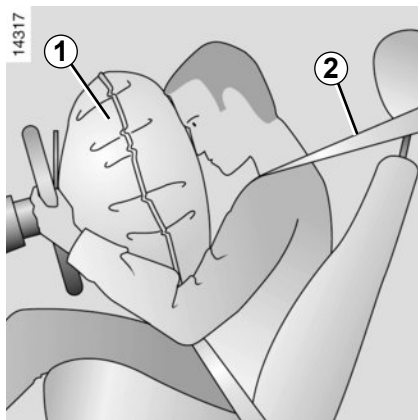
Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs de ceinture de sécurité;**
- **airbags frontaux 1 conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité **2**;
- le prétensionneur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture);
- l'airbag frontal.



Prétensionneurs

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de ceinture de sécurité qui rétracte instantanément la ceinture.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (2/3)

Airbag conducteur et passager

Il équipe les places avant côté conducteur et, suivant véhicule, passager.

Suivant véhicule, un marquage « airbag » sur le volant, la planche de bord (zone de l'airbag **A**) et une vignette en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de cet équipement.

Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- un voyant de contrôle unique  au tableau de bord ;
- des capteurs déportés complètent ce dispositif.

Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit une chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau, ou d'autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (3/3)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » en chapitre 1). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactiver les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : il est interdit d'installer un siège enfant dos à la route sur le siège passager avant tant que les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant ne sont pas désactivés.

(reportez-vous au paragraphe « Désactivation airbag passager avant » en chapitre 1).

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

Airbags latéraux

(suivant véhicule)

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque siège avant et qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Suivant véhicule, un marquage sur le pare-brise vous rappelle la présence de moyens de retenue complémentaires (airbags, prétensionneurs...) dans l'habitacle.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.
- Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système Airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.



27354

Anomalies de fonctionnement

Le témoin 1 s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance dans le système (airbags, prétensionneurs...) aux places avant et/ou arrière.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (1/2)

Transport d'enfant

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » (reportez-vous au paragraphe « Verrouillage, déverrouillage des portes » en chapitre 1).



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade!

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (2/2)

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement.
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles.

Ne laissez pas votre enfant dépasser la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS : Choix du siège enfant



Sièges enfant dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.



Sièges enfant face à la route

La tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais ou bouclier tant que sa taille le permet. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.



Rehausses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation siège enfant (1/2)

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.

Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant le règlement ECE-R44 dans un des trois cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique.

Pour ces deux derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

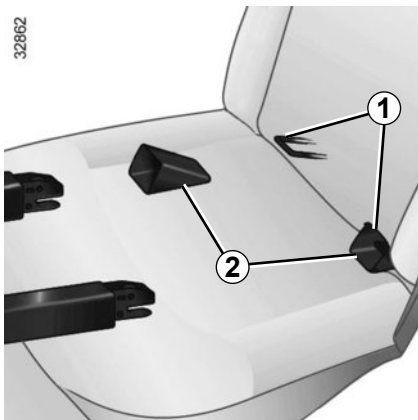
Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.



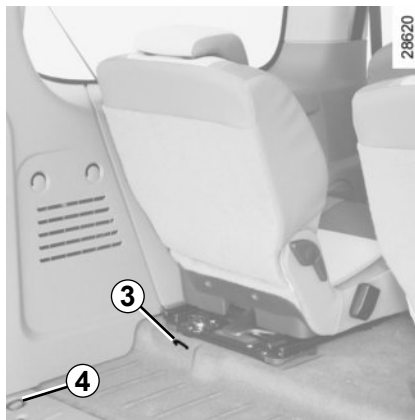
Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation siège enfant (2/2)



Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège, derrière des fermetures à glissière et sont repérés par un marquage.

Pour faciliter la mise en place et le verrouillage de votre siège enfant sur les anneaux **1**, utilisez les guides d'accès **2** du siège enfant.



Le troisième anneau est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges enfant.

Fixez le crochet de la sangle sur l'anneau **3** du côté correspondant et tendez la sangle pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du siège du véhicule.

Important : N'utilisez jamais l'anneau **4** comme point d'attache ISOFIX.



Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule.

Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.



Les ancrages (anneaux) de coffre **3** ne peuvent pas être utilisés s'ils servent déjà à la fixation de deux autres éléments : filet de séparation de bagages + charge dans le coffre ou siège enfant + charge dans le coffre.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (1/3)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Les schémas en pages suivantes vous indiquent où fixer un siège enfant.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications des schémas en pages suivantes.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Ne modifiez plus ces réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Désactivation airbag passager avant » en fin de paragraphe).

En place arrière

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route, ne reculez pas le siège qui est devant l'enfant au-delà du milieu de glissière, n'inclinez pas trop le dossier (25° maximum) et relevez le siège le plus possible.

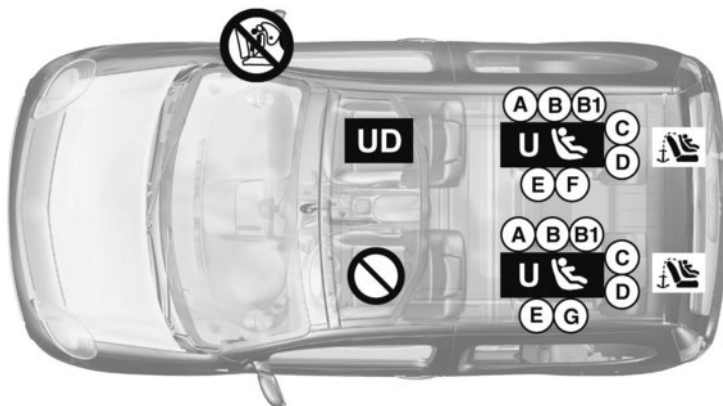
Vérifiez que le siège enfant face à la route est appuyé sur le dossier du siège du véhicule et que l'appui-tête du véhicule ne gêne pas.

Appui-tête enfant convertible

Lorsque le véhicule en est équipé, l'appui-tête enfant et son rehausseur s'installent uniquement aux places arrière latérales.

Pour le montage et l'utilisation, reportez-vous à la notice de l'équipement

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (2/3)



20697

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

U Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

UD Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège dos à la route** homologué « Universel ».



(6) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Désactivation airbag passager avant » en fin de paragraphe).



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

Sièges enfant fixés à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX (suivant véhicule).



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés sous l'arrière du siège ; dans le sol.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- D et E : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (3/3)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX	Place avant passager (1) (5)	Places arrières latérales
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	F, G	X	U - IL (2)
Coque/siège dos route Groupe 0, 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	C, D, E	U	U - IL (3)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1	X	U-IUF-IL (4)
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg		X	U (4)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

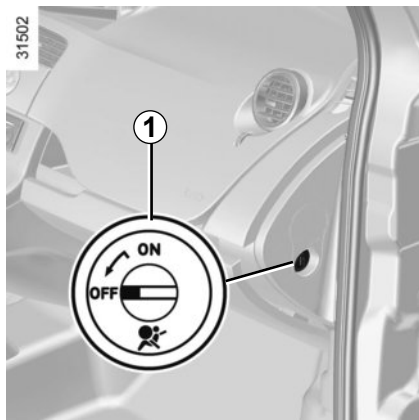
IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez préalablement que le véhicule en est effectivement équipé et qu'il se monte.

- (1) Seul un siège enfant type dos à la route peut être installé à cette place : placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal et utilise au minimum deux places (tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte).
- (3) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (4) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Réglez la hauteur de l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire. De plus, ne reculez pas le siège situé devant l'enfant au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.



(5) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Désactivation airbag passager avant » en fin de paragraphe).

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (1/3)



Désactivation de l'airbag passager avant (pour les véhicules qui en sont équipés)

Pour pouvoir installer un siège enfant sur le siège passager avant, vous devez **impérativement** désactiver l'airbag passager avant.

Pour désactiver l'airbag passager avant : véhicule à l'arrêt, contact non mis, appuyez et tournez le bouton **1** en position **OFF**.



Contact mis, vérifiez impérativement que le témoin **2**  est bien allumé sur l'afficheur central et, suivant véhicule, que le message « airbag passager off » s'affiche.

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.

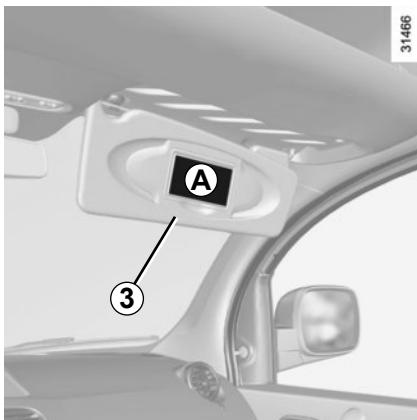


L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (2/3)



A

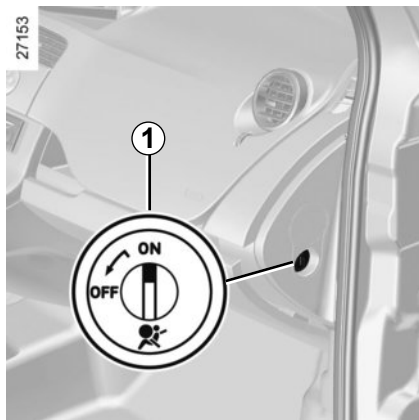


DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer un siège enfant tourné vers l'arrière (dos à la route) sur un siège passager avant équipé d'un airbag frontal actif. Risque de blessures très graves en cas de déploiement de l'airbag.

Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent ces instructions.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (3/3)



Activation de l'airbag passager avant

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

Pour réactiver l'airbag passager avant : véhicule à l'arrêt, contact non mis, appuyez et tournez le bouton **1** en position **ON**.

Contact mis, vérifiez **impérativement**

que le témoin **2**  est éteint.

L'airbag passager avant est activé.



Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation d'airbag passager avant, l'installation d'un siège enfant sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

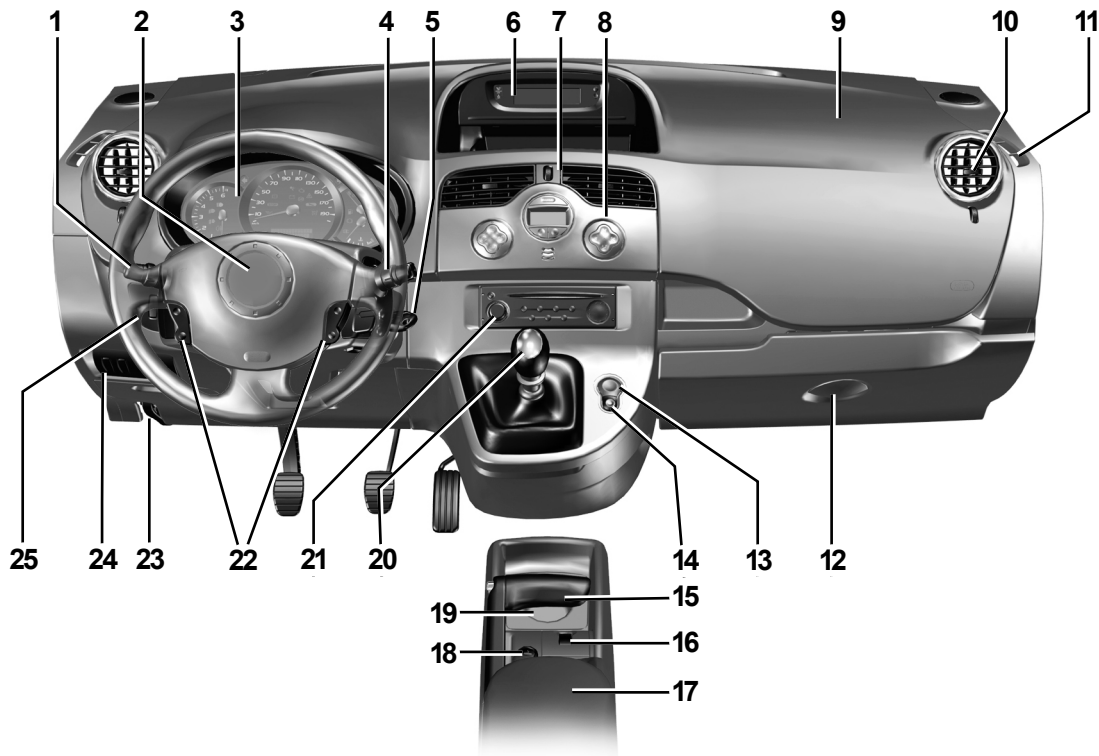
Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer un siège enfant tourné vers l'arrière (dos à la route) sur un siège passager avant équipé d'un airbag frontal actif. Risque de blessures très graves en cas de déploiement de l'airbag.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (1/2)

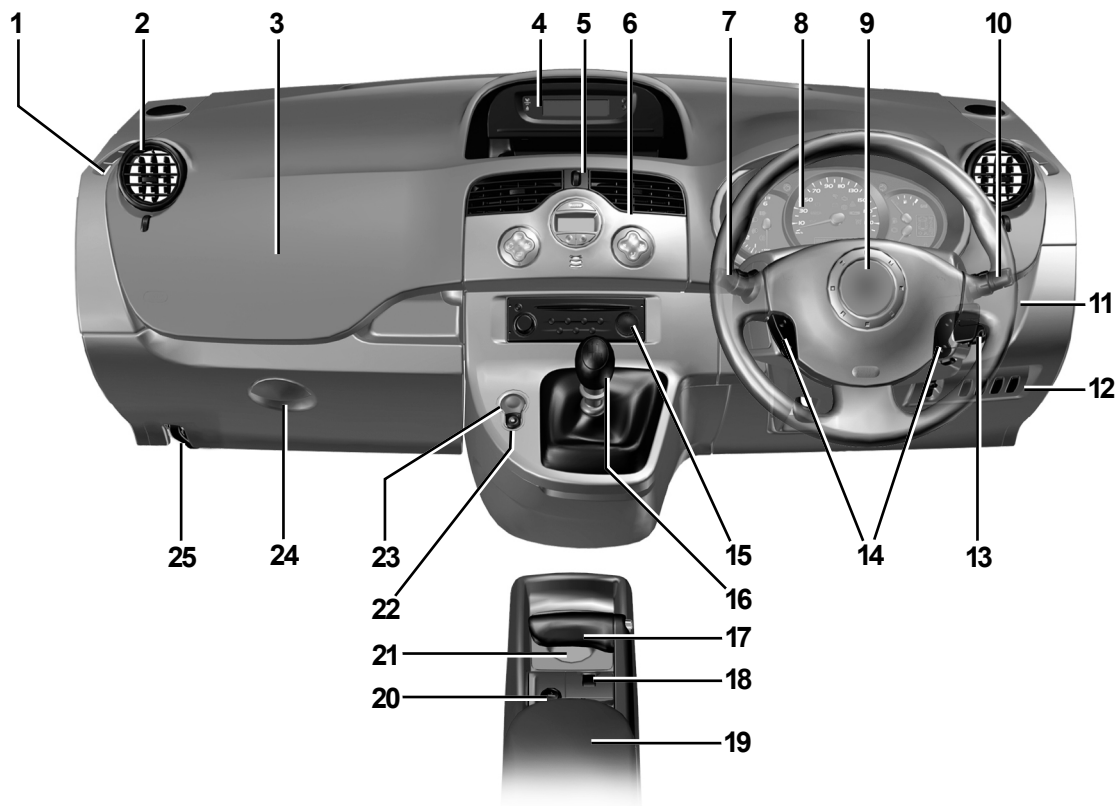


28847

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (2/2)

- | | | |
|--|--|---|
| <p>1 Manette de :</p> <ul style="list-style-type: none">– feux indicateurs de direction ;– éclairage extérieur ;– feux de brouillard avant ;– feux de brouillard arrière. <p>2 – Avertisseur sonore.</p> <ul style="list-style-type: none">– Emplacement Airbag conducteur. <p>3 Tableau de bord.</p> <p>4 Manette de :</p> <ul style="list-style-type: none">– essuie-vitres ;– lave-vitres ;– ordinateur de bord. <p>5 Contacteur de démarrage.</p> <p>6 Afficheur central :</p> <ul style="list-style-type: none">– témoin de non-port de ceinture ;– témoin de désactivation airbag ;– navigation ;– heure ;– température extérieure. | <p>7 Aérateur central.</p> <p>8 Commandes de ventilation, climatisation et dégivrage.</p> <p>9 Emplacement airbag passager.</p> <p>10 Aérateur latéral.</p> <p>11 Frise de désembuage de vitre latérale.</p> <p>12 Boîte à gants.</p> <p>13 Contacteur de feux de détresse.</p> <p>14 Contacteur de condamnation/décondamnation électrique des portes.</p> <p>15 Frein à main.</p> <p>16 Commande de lève-vitre du coffre arrière.</p> <p>17 Rangement central.</p> | <p>18 Allume-cigares/Prise accessoires 12V.</p> <p>19 Porte-gobelets.</p> <p>20 Levier de vitesses.</p> <p>21 Emplacement pour radio, système de navigation...</p> <p>22 Commande de régulateur de vitesse/limiteur de vitesse.</p> <p>23 Commande d'ouverture du capot.</p> <p>24 Commande de :</p> <ul style="list-style-type: none">– activation/désactivation de l'ESP et de l'ASR ;– réglage en hauteur des projecteurs. <p>25 Commandes de :</p> <ul style="list-style-type: none">– activation/désactivation du limiteur/régulateur de vitesse ;– l'aide au parking. |
|--|--|---|

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (1/2)



29851

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- | | | |
|--|---|---|
| <p>1 Frise de désembuage de vitre latérale.</p> <p>2 Aérateur latéral.</p> <p>3 Emplacement airbag passager.</p> <p>4 Afficheur central :
– témoin d'oubli de ceinture ;
– témoin désactivation airbag ;
– navigation ;
– heure ;
– température extérieure.</p> <p>5 Aérateur central.</p> <p>6 Commandes de ventilation, climatisation et dégivrage.</p> <p>7 Manette de :
– feux indicateurs de direction ;
– éclairage extérieur ;
– feux de brouillard avant ;
– feux de brouillard arrière.</p> <p>8 Tableau de bord.</p> | <p>9 – Avertisseur sonore.
– Emplacement Airbag conducteur.</p> <p>10 Manette de :
– essuie-vitres ;
– lave-vitres ;
– ordinateur de bord.</p> <p>11 Commandes de :
– activation/désactivation du limiteur/régulateur de vitesse ;
– l'aide au parking.</p> <p>12 Commandes de :
– activation/désactivation de l'ESP et de l'ASR ;
– de réglage en hauteur des projecteurs.</p> <p>13 Contacteur de démarrage.</p> <p>14 Commande du régulateur/limiteur de vitesse ;</p> | <p>15 Emplacement pour radio, système de navigation...</p> <p>16 Levier de vitesses.</p> <p>17 Frein à main.</p> <p>18 Commande du lève-vitre du coffre arrière.</p> <p>19 Rangement central.</p> <p>20 Allume-cigares/Prise accessoires 12V.</p> <p>21 Porte-gobelets.</p> <p>22 Contacteur de condamnation/décondamnation électrique des portes.</p> <p>23 Contacteur de feux de détresse.</p> <p>24 Boîte à gants.</p> <p>25 Commande d'ouverture du capot.</p> |
|--|---|---|

TABLEAU DE BORD : témoins lumineux (1/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Tableau de bord A : il s'éclaire à la mise sous contact.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin d'alerte mini carburant

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes. S'il s'allume en roulage accompagné d'un bip sonore, faites le plein dès que possible. Il vous reste environ 50 km d'autonomie à partir du premier allumage du témoin.



Témoin d'Airbag

Il s'allume contact mis et s'éteint après quelques secondes. S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il clignote, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

S'il s'allume arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes. La température doit s'abaisser. Sinon arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le niveau du liquide de refroidissement.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de porte ouverte

Il s'allume, contact mis, lorsqu'une porte est mal fermée.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

TABLEAU DE BORD : témoins lumineux (2/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin d'alerte de non port de la ceinture de sécurité

Suivant véhicule, il s'affiche au tableau de bord ou au niveau de l'afficheur central de planche de bord. Il reste allumé au démarrage si votre ceinture n'est pas bouclée. Un signal sonore retentit à faible volume pendant 30 secondes, puis à fort volume pendant 90 secondes.

Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin des feux de brouillard avant



Témoin de feu de brouillard arrière



Témoins de feux indicateurs de direction



Témoin de préchauffage (sur version diesel)

Contact mis, il s'allume. Il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement. Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu et que le moteur peut être démarré.



Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

S'il s'allume au freinage, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits; il peut être dangereux de continuer à rouler.

Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin d'usure de plaquettes de frein

Suivant véhicule, si le témoin s'allume, vous devez faire vérifier au plus tôt vos plaquettes de frein.



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'éteint pas après la mise sous contact ou s'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues. Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS.

Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de filtre à particules

Reportez-vous au paragraphe « Particularités des véhicules diesel avec filtre à particules » en chapitre 2.

TABLEAU DE BORD : témoins lumineux (3/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin de direction à assistance variable

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant, accompagné d'un bip sonore, cela indique une défaillance du système.

Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de pression d'huile

S'il s'allume sur route, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'huile (reportez-vous au paragraphe « Niveau huile moteur » en chapitre 4). Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause : consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoins de passage de rapport

Ils s'allument pour vous conseiller de passer un rapport supérieur (flèche vers le haut) ou inférieur (flèche vers le bas).



Témoins de régulateur et limiteur de vitesse

Reportez-vous aux paragraphes « Limiteur de vitesse » et « Régulateur de vitesse » en chapitre 2.



Témoin contrôle dynamique de conduite (E.S.P.) et système antipatinage (A.S.R.)

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin : reportez-vous aux paragraphes « Contrôle dynamique de conduite : E.S.P. » et « Système antipatinage : A.S.R. » en chapitre 2.



Témoin de défaillance électronique (suivant véhicule)

S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance électrique ou électronique ou, pour les versions diesel, la présence d'eau dans le gazole.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin de charge de la batterie

S'il s'allume sur route, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et consultez rapidement un Représentant de la marque.

TABLEAU DE BORD : témoins lumineux (4/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin de contrôle des gaz d'échappement

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.
- S'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Reportez-vous au paragraphe « Conseils : antipollution, économies de carburant, conduite » en chapitre 2.

STOP Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact, parfois conjointement à d'autres témoins, puis s'éteint après quelques secondes.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêter le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.

Suivant véhicule, l'allumage de ce témoin est accompagné d'un message au tableau de bord.



Témoin d'alerte

Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Continuer de rouler avec ce témoin allumé risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Suivant véhicule, l'allumage de ce témoin est accompagné d'un message au tableau de bord.

TABLEAU DE BORD : afficheurs et indicateurs (1/2)

La présence et le fonctionnement des afficheurs et indicateurs DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Indicateur de vitesse 1

Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule, une alarme sonore retentit pendant 10 secondes environ toutes les 40 secondes tant que le véhicule dépasse 120 km/h.



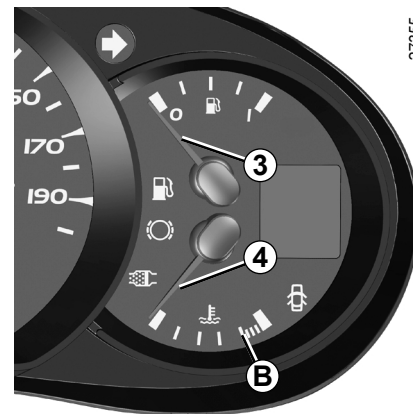
Compte-tours 2

(graduations x 1000).

Indicateur de niveau carburant 3

L'aiguille vous indique le niveau de carburant. Lorsque ce dernier est au minimum, le témoin d'alerte carburant s'allume, accompagné d'un bip sonore.

Faites le plein rapidement. Il vous reste environ 50 km d'autonomie à partir du premier allumage du témoin.

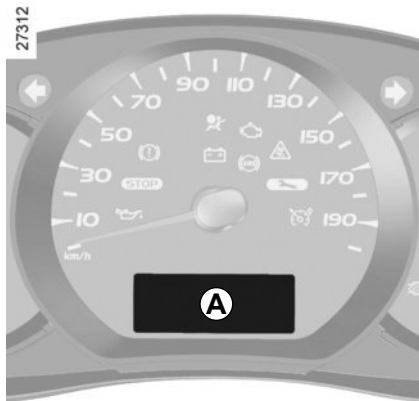


Indicateur de température du liquide de refroidissement 4

En marche normale, l'aiguille doit se situer avant la zone **B**. Elle peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ». Il n'y a alerte que si le témoin s'allume, ou si le message « surchauffe moteur » apparaît.

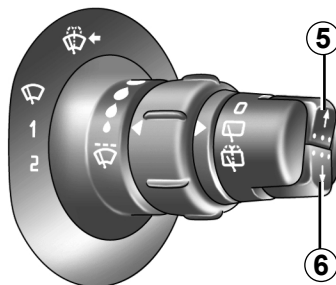
TABLEAU DE BORD : afficheurs et indicateurs (2/2)

La présence et le fonctionnement des afficheurs et indicateurs DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Alerte niveau huile moteur minimum

Suivant véhicule, au démarrage et pendant 30 secondes, l'afficheur **A** alerte lorsque le niveau d'huile moteur minimum est atteint. Reportez-vous au paragraphe « Niveau huile moteur » en chapitre 4.



Touches de sélection de l'affichage 5 ou 6

Suivant véhicule, des appuis successifs sur la touche permettent de sélectionner les informations sur l'afficheur, d'obtenir la mise à zéro du totalisateur partiel (dans ce cas, le totalisateur partiel doit être sélectionné sur l'afficheur).

– Sélection de l'affichage

Par un appui bref, passage de la lecture totalisateur général au totalisateur partiel et inversement.

– Mise à zéro du totalisateur partiel

L'afficheur sélectionné sur le totalisateur partiel, appuyez longuement sur le bouton.

Afficheur multifonctions

Totalisateur général de distance parcourue

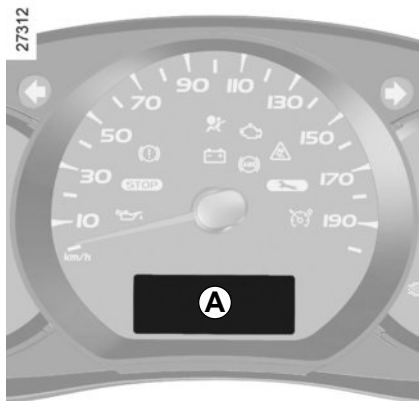
Totalisateur partiel de distance parcourue

Réglage de l'heure
ou

Ordinateur de bord

Reportez-vous au paragraphe « Ordinateur de bord » en chapitre 1.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (1/2)

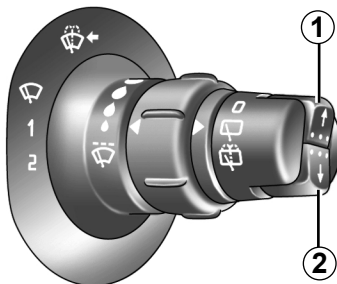


Ordinateur de bord A

Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalie de fonctionnement (associés au témoin );
- les messages d'alerte (associés au témoin **STOP**).

Toutes ces fonctions sont décrites en pages suivantes.



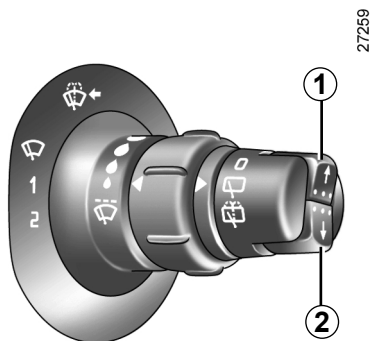
Touches de sélection de l'affichage 1 et 2

Faites défiler vers le haut (touche 1) ou vers le bas (touche 2) les informations suivantes par appuis successifs et brefs (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays).

- a) Totalisateur général et totalisateur partiel de distance parcourue,
- b) paramètres de voyage :
 - carburant consommé ;
 - consommation moyenne ;
 - consommation instantanée ;
 - autonomie prévisible ;
 - distance parcourue ;
 - vitesse moyenne ;

- c) autonomie de révision ;
- d) vitesse de consigne du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse ;
- e) journal de bord, défilement des messages d'informations et d'anomalies de fonctionnement.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (2/2)



Mise à zéro du totalisateur partiel

L'affichage sélectionné sur « totalisateur partiel », appuyez sur l'une des touches **1** ou **2** jusqu'à la mise à zéro du totalisateur.

Mise à zéro des paramètres de voyage (Top Départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, appuyez sur l'une des touches **1** ou **2** jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater :

- que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Or, la consommation moyenne peut diminuer quand :
 - la voiture sort d'une phase d'accélération ;
 - le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
 - vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (1/4)

L’affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L’ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l’affichage sélectionné
27399 37360 KM 7080 KM	➡ a) Totalisateur général et partiel
CARBURANT 26.0 L 	➡ b) Paramètres de voyage Carburant consommé depuis le dernier Top Départ.
MOYENNE 7.3 L/100 	➡ Consommation moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres et tenant compte de la distance parcourue et du carburant utilisé depuis le dernier Top Départ.
INSTANTANEE 8.6 L/100 	➡ Consommation instantanée Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (2/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
AUTONOMIE - - - - KM 	➡ Autonomie prévisible avec le carburant restant Cette autonomie tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres. Quelques minutes après l'allumage de la réserve (reportez-vous au paragraphe « Tableau de bord »), il n'y a plus d'affichage de l'autonomie prévisible.
DISTANCE 0.0 KM 	➡ Distance parcourue depuis le dernier Top Départ.
MOYENNE - - - . - KM/H 	➡ Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (3/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
VIDANGE DANS 13770 KM 	c) Autonomie de révision Distance restante à parcourir jusqu'à la prochaine révision (affichage en kilomètres), puis lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent : – autonomie inférieure à 3 000 km ou deux mois : le message « révision à prévoir » s'affiche ; – autonomie de vidange égale à 0 km ou date de révision atteinte : le message « faire vidange rapidement » s'affiche, lorsque l'affichage sélectionné est « autonomie de vidange », accompagné du symbole  et du voyant . Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.
Nota : suivant véhicule, l'autonomie de révision s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte-à-porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque,...). La distance restante à parcourir jusqu'à la prochaine révision peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue. Réinitialisation de l'afficheur après la révision conforme au programme d'entretien. L'autonomie de révision ne doit être réinitialisée qu'après une révision conformément aux préconisations du programme d'entretien de votre véhicule. Si vous décidez de faire des vidanges plus rapprochées, ne réinitialisez pas cette donnée à chaque changement d'huile, ceci pour éviter tout dépassement de périodicité de remplacement des autres pièces prévue dans le programme d'entretien. Particularité : pour réinitialiser l'autonomie de révision, positionnez-vous sur la page de révision (voir image ci-dessus) et appuyez environ 10 secondes sans interruption sur l'une des touches de mise à zéro de l'affichage jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision. Reportez-vous au chapitre « Ordinateur de bord : généralités » en chapitre 1.	

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (4/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
LIMITEUR 70 KM/H REGULATEUR 70 KM/H	 d) Vitesse de consigne du régulateur-limiteur de vitesse (suivant véhicule) Reportez-vous au paragraphe « Limiteur-régulateur de vitesse » en chapitre 2.
« PAS DE MESSAGE MÉMORISÉ »	 e) Journal de bord Affichage successif : – des messages d'information (allumage automatique des feux...), – des messages d'anomalies de fonctionnement (injection à contrôler...).

ORDINATEUR DE BORD : messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.
Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation des messages
« COFFRE OUVERT »	Indique que le hayon est resté ouvert.
« MODE ÉCONOMIE BATTERIE »	Indique une coupure des accessoires du véhicule pour préserver la batterie.
« NIVEAU D'HUILE CORRECT »	Indique à la mise sous contact que le niveau d'huile est correct.
« ECLAIRAGE AUTO DES FEUX OFF »	Indique que la fonction d'allumage automatique des feux est désactivée.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation des messages
« ESP A CONTROLER »	Indique une défaillance du système antipatinage (reportez-vous au paragraphe « Système antipatinage : A.S.R. » en chapitre 2).
« FILTRE GAZOLE A PURGER »	Indique une présence d'eau dans le gazole. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.
« BOITE VITESSES A CONTROLER »	Indique qu'un défaut est survenu dans la boîte de vitesses, consultez rapidement un Représentant de la marque.
« ÉCLAIRAGE AUTO A CONTROLER »	Indique une défaillance dans le fonctionnement automatique des feux, consultez un Représentant de la marque.
« DIRECTION A CONTROLER »	Indique une défaillance dans le fonctionnement de la direction assistée.

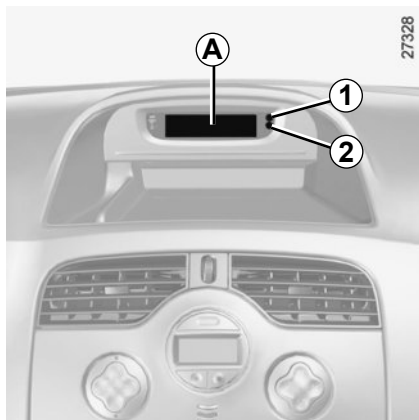
ORDINATEUR DE BORD : messages d'alerte

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alertes sont donnés ci-après. Nota : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou un bip sonore.

Exemples de messages	Interprétation des messages
« PANNE DE L'INJECTION »	Indique un problème grave au niveau moteur sur le véhicule.
« SURCHAUFFE DU MOTEUR »	Indique une surchauffe du moteur du véhicule.
« PANNE DE LA DIRECTION »	Indique un problème sur la direction assistée du véhicule.
« BOITE VITESSES SURCHAUFFE »	Indique une surchauffe de la boîte de vitesses.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE



Contact mis, l'heure et la température extérieure s'affichent.

Réglage de l'heure

Mise à l'heure de la montre A

Pour les véhicules qui en sont équipés, les boutons de réglage **1** et **2** servent à régler l'heure.

Appuyez sur le bouton **1** pour régler les heures et sur le bouton **2** pour régler les minutes.

Température extérieure

Lorsque le véhicule en est équipé, la température extérieure s'affiche en **A**. Si elle est comprise entre -3°C et $+3^{\circ}\text{C}$, les caractères $^{\circ}\text{C}$ clignotent (signalisation de risque de verglas).

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), il convient de remettre la montre à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.



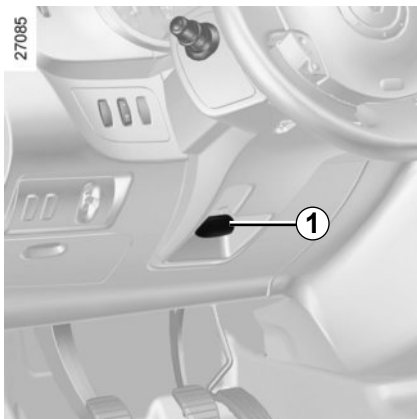
Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

VOLANT DE DIRECTION



Réglage en hauteur du volant

Tirez le levier **1** et réglez le volant dans la position souhaitée ; poussez le levier pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX

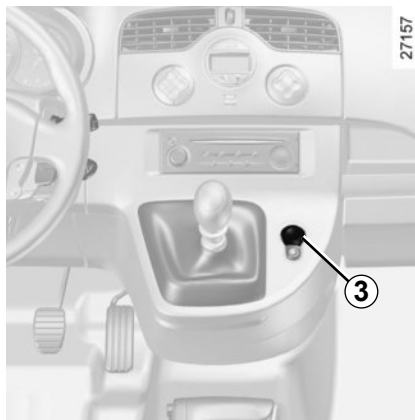


Avertisseur sonore

Appuyez sur un des emplacements **2**.

Avertisseur lumineux

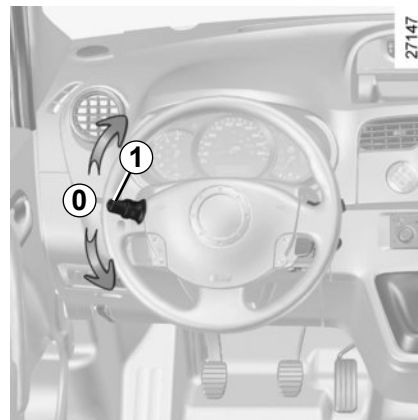
Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous.



Feux de détresse

Appuyez sur le contacteur **3**. Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint de vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

Suivant véhicule, en cas de très forte décélération, les feux de détresse peuvent s'allumer automatiquement. Vous pouvez les éteindre en appuyant sur le contacteur **3**.



Feux indicateurs de direction

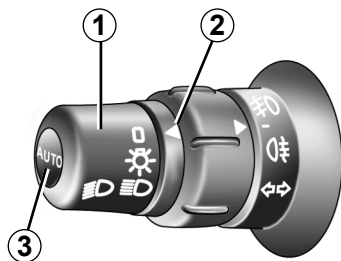
Manœuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à **0**. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manœuvre.

En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à **0**.

ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION EXTÉRIURE (1/3)

27260



Feux de position

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Le tableau de bord s'éclaire.



Feux de croisement

Fonctionnement manuel

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique (suivant véhicule)

Moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.

Cette fonction peut se désactiver ou se réactiver.

- **Pour l'activer** : contact mis et véhicule à l'arrêt, appuyez sur le bouton **3** au moins quatre secondes. Suivant véhicule, le message « éclairage des feux ON » apparaît au tableau de bord.
- **Pour la désactiver** : contact mis et véhicule à l'arrêt, appuyez sur le bouton **3** au moins quatre secondes. Suivant véhicule, le message « éclairage des feux OFF » apparaît au tableau de bord.



Feux de route

La manette **1** en position feux de croisement, tirez la manette vers vous. Ce témoin s'allume alors au tableau de bord.

Pour revenir en feux de croisement, tirez de nouveau la manette vers vous.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION EXTÉRIEURE (2/3)

Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

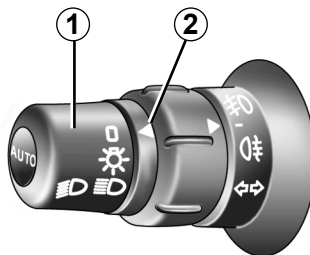
(suivant véhicule)

Cette fonction (utile par exemple pour éclairer l'ouverture d'un portail, d'un garage...) vous permet d'allumer momentanément les feux de croisement.

Contact coupé et feux éteints, tirez vers vous la manette **1** : les feux de croisement s'allument pendant environ soixante secondes.

Cette action est limitée à quatre fois pour un temps d'allumage maximum de quatre minutes.

Pour arrêter l'éclairage avant son arrêt automatique, faites pivoter l'extrémité de la manette **1** puis ramenez-la en position 0, ou mettez le contact.



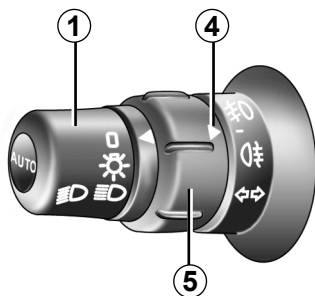
27260



Extinction

Il y a deux possibilités :

- manuellement, ramenez la manette **1** dans sa position initiale ;
- automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, à l'ouverture de la porte conducteur ou suivant véhicule, au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la bague **2**.



Feux de brouillard avant

(suivant véhicule)

Les feux de position ou de croisement doivent être allumés.

Tournez la bague **5** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **4**, puis relâchez. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Feu de brouillard arrière

Les feux de brouillard avant et les feux de position ou de croisement doivent être allumés.

Tournez la bague **5** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **4**, puis relâchez. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Extinction

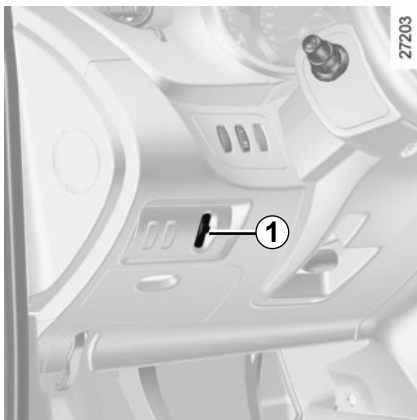
Tournez de nouveau la bague **5** pour amener le repère **4** en face du symbole correspondant au feu que vous voulez éteindre.

L'extinction de l'éclairage extérieur ou la coupure du contact entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique.

L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

RÉGLAGE ÉLECTRIQUE DE LA HAUTEUR DES FAISCEAUX



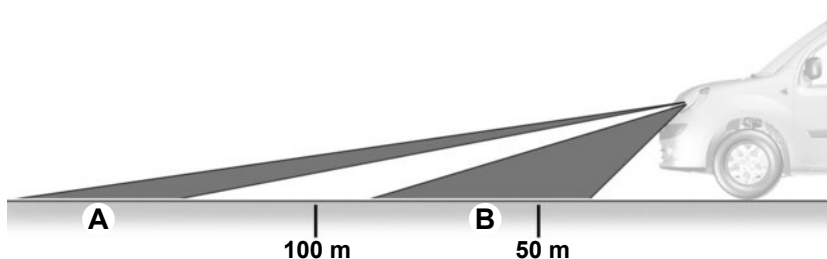
La molette **1** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez la molette **1** vers le bas pour baisser les projecteurs et vers le haut pour les lever.

À vide, la molette **1** doit être sur 0.

Lorsque le véhicule est partiellement ou totalement chargé, le faisceau des projecteurs doit être réglé pour un éclairage de la route entre 50 et 100 mètres. Utilisez alors les positions 1 à 4 de la molette.

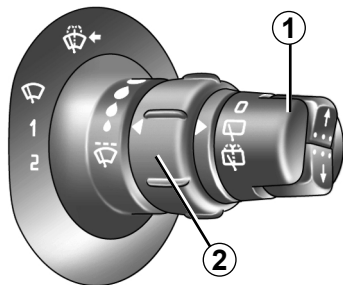
27316



A Mauvais réglage : vous éclairerez trop loin et risquez d'éblouir. Tournez la molette vers le bas pour rabattre le faisceau.

B Bon réglage : la portée maximale du faisceau se trouve entre 50 et 100 mètres.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (1/2)



27259

Essuie-vitre avant

Contact mis, manœuvrez dans le plan du volant, la manette **1** :

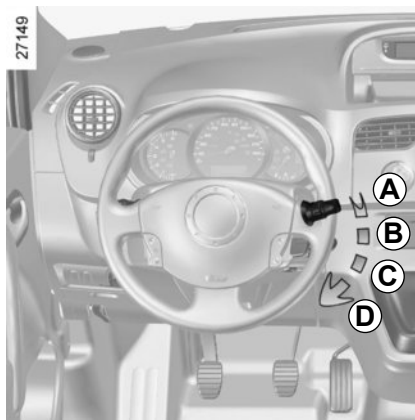
A Arrêt

B Balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre deux balayages en tournant la bague **2**.

C Balayage continu lent

D Balayage continu rapide



27149

Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Fonction essuyage automatique (suivant véhicule)

Moteur tournant, manœuvrez la manette **1**.

A Arrêt

B Fonction essuyage automatique

Cette position sélectionnée, le système détecte la présence d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée. Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant l'anneau **2**.

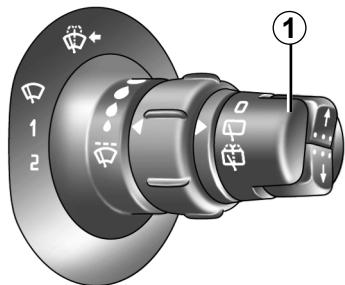
Nota : lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous le contrôle du conducteur.

C Balayage continu lent

D Balayage continu rapide

En cas de blocage mécanique (pare-brise gelé...) le système coupe automatiquement l'alimentation de l'essuie-vitre.

ESSUIE-VIDRE, LAVE-VIDRE AVANT (2/2)



Lave-vitre avant

Contact mis, tirez la manette **1** vers vous.

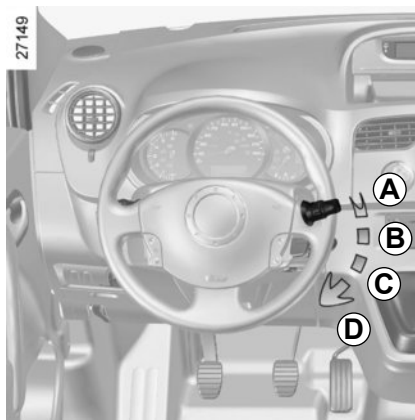
Une action brève déclenche, en plus du lave-vitre, un aller-retour des essuie-vitres.

Un appui prolongé déclenche, en plus du lave-vitre, trois aller-retours suivis, après quelques secondes, d'un quatrième.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette **1** en position arrêt **A**.

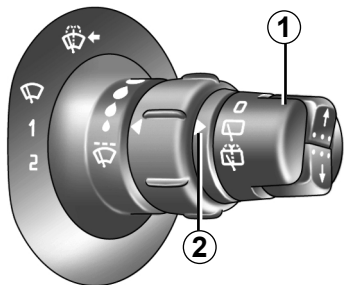
Risque de blessures et/ou de détériorations.



Par temps de neige ou de gel, dégagez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) et la lunette arrière avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE ARRIÈRE

27259



Essuie-vitre arrière à cadencement en fonction de la vitesse

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le symbole en face du repère **2**.

La fréquence de balayage varie en fonction de la vitesse.

Particularité

Si les essuie-vitres avant fonctionnent, il se produit un balayage intermittent de l'essuie-vitre arrière lorsque vous enclenchez la marche arrière.



Essuie/lave-vitre arrière

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le symbole en face du point de repère **2**.

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

Nota : lorsque la vitre de coffre est ouverte, le fonctionnement de l'essuie-vitre arrière est inhibé.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...), ramenez la manette **1** en position arrêt.

Risque de blessure ou de détérioration.

Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

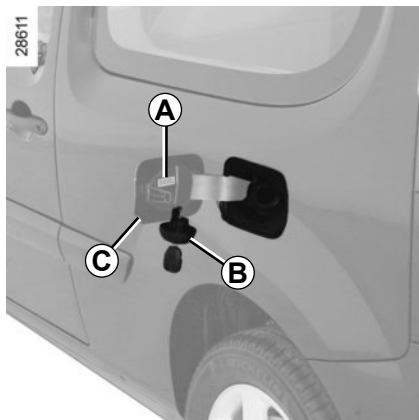
- ils doivent rester propres : nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière est sec ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-les dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Avant d'utiliser l'essuie-vitre arrière, assurez-vous qu'aucun objet transporté ne gêne la course du balai.

Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.

RÉSERVOIR À CARBURANT (1/2)



Capacité utilisable du réservoir :
60 litres environ.

Véhicule déverrouillé, pour ouvrir la trappe à carburant passez le doigt dans la découpe **C**.

Utilisez la clé de contact pour ouvrir le bouchon **B**.



Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

Qualité du carburant

Utilisez un **carburant de bonne qualité** respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et **impérativement** conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **A**. Reportez-vous au paragraphe « Caractéristiques moteur » en chapitre 6.

Versions diesel

Utilisez **impérativement** du gazole conforme aux indications portées sur l'étiquette située à l'intérieur du portillon **A**.



Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.

Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Ne pas rajouter d'additif au carburant, vous risquez d'endommager le moteur.

RÉSERVOIR À CARBURANT (2/2)

Versions essence

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'indice d'Octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **A**. Reportez-vous aux « Caractéristiques moteurs » en chapitre 6.

Véhicules fonctionnant au carburant à base d'éthanol

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb ou un carburant contenant au maximum 85 % d'éthanol (E85).

Par grand froid, le démarrage du moteur peut être difficile, voire impossible. Pour éviter ce problème, utilisez de l'essence sans plomb ou, pour les véhicules qui en sont équipés, d'utiliser le réchauffeur intégré au moteur : branchez l'embout spécifique de la rallonge fournie dans la prise intégrée à la calandre et l'autre embout dans une prise **220V** pendant au moins 6 heures avant un démarrage.

Nota : lors de l'utilisation de ce carburant vous pouvez constater une surconsommation.

Remplissage carburant

Contact coupé, introduisez le pistolet de manière à ouvrir le clapet et poursuivez jusqu'à amener le pistolet **en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire, au maximum, deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Versions essence

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité, qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).



Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse et faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un représentant de la marque.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteur, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).

Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)

Rodage	2.2
Contacteur de démarrage	2.2
Démarrage, arrêt du moteur	2.3
Levier de vitesses	2.4
Frein à main/direction assistée	2.5
Particularités des versions essence	2.6
Particularités versions diesel	2.7
Conseils : antipollution, économies de carburant, conduite	2.8
Environnement	2.11
Dispositifs de correction de conduite	2.12
Limiteur de vitesse	2.15
Régulateur de vitesse	2.18
Aide au parking	2.22

RODAGE/CONTACTEUR DE DÉMARRAGE

Rodage

Version essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 90 km/h sur le rapport le plus élevé.

Ce n'est qu'après **3 000 km** environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

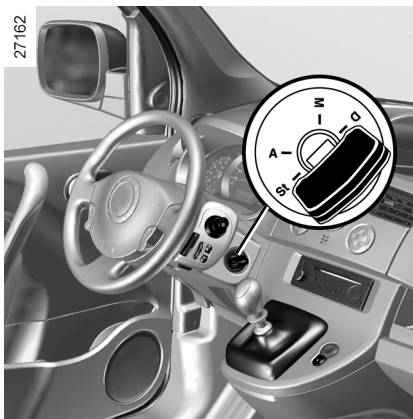
Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien du véhicule.

Version diesel

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 90 km/h. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est qu'après 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien du véhicule.



Contacteur de démarrage

Position « Stop et blocage de direction » St

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « Accessoires » A

Contact coupé, les accessoires éventuels (radio...) continuent de fonctionner.

Position « Marche » M

Le contact est mis :

- **version essence :** vous êtes prêt à démarrer;
- **version diesel :** le moteur est en préchauffage.

Position « Démarrage » D

Si le moteur ne part pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur. Lâchez la clé dès que le moteur part.

Nota : en version diesel, il peut se passer quelques secondes entre l'action sur la clé et le démarrage du moteur pour permettre le préchauffage du moteur.

En position « Accessoires » ou « Marche », un système peut couper automatiquement les accessoires de votre véhicule en fonction de l'état de charge de la batterie, ceci pour éviter qu'elle ne se décharge totalement.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR



Mise en route du moteur

Versions essence

- Actionnez le démarreur **sans accélérer** ;
- relâchez la clé dès le départ du moteur.



Versions diesel

Tournez la clé de contact jusqu'à la position « Marche » **M** et maintenez cette position jusqu'à l'extinction du voyant de préchauffage moteur.

Amenez la clé jusqu'à la position « Démarrage » **D sans accélérer**.

Relâchez la clé dès le démarrage du moteur.

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « Stop » **St**.



Responsabilité du conducteur

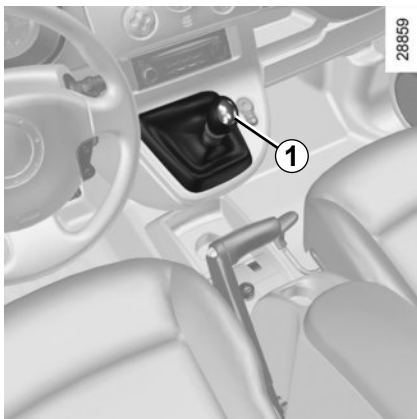
Ne quittez jamais votre véhicule, clé à l'intérieur du véhicule en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait faire démarrer le véhicule ou faire fonctionner des équipements électriques (lève-vitres...) et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...).
Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

Le retrait de la clé entraîne le blocage de la direction.

LEVIER DE VITESSES



Pour passer la marche arrière (véhicule à l'arrêt)

Suivez la grille dessinée sur le pommeau **1** et, suivant véhicule, soulevez l'anneau contre le pommeau pour pouvoir passer la marche arrière.

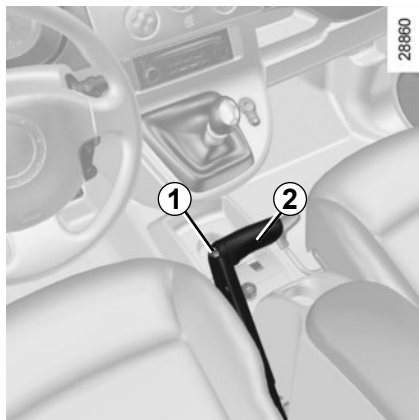
Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis).



En cas de choc sur le sous-bassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

FREIN À MAIN/DIRECTION ASSISTÉE



Frein à main

Pour desserrer

Tirez le levier **2** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **1** et ramenez le levier au plancher.

Nota : si le frein à main n'est pas totalement desserrer en roulage le témoin



s'allume et un bip sonore retentit.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe.

Pour serrer

Tirez vers le haut, assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé.



À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1^{re} ou marche arrière).

Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;

- perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule à un Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans le document d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager votre pot catalytique, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS VERSIONS DIESEL

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection avec régulateur électronique **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de **l'épuisement complet du combustible** et à condition que la batterie soit bien chargée, vous pouvez redémarrer normalement.

Toutefois, si au bout de quelques secondes, après plusieurs tentatives, le moteur ne démarre pas, reportez-vous au chapitre 5, paragraphe « Filtre à Gazole ».

Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée ;
- veillez à ne jamais laisser le niveau de gazole trop baisser dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.



Véhicules avec filtres à particules

Suivant véhicule, le témoin de filtre à particules **1** s'allume pour indiquer un risque de saturation du filtre.

Pour nettoyer le filtre à particules, dans les 100 km suivant l'apparition du message, roulez à une vitesse moyenne d'au moins 40 km/h **compatible avec les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse** jusqu'à extinction du témoin.

Un arrêt du véhicule avant l'extinction du témoin peut vous amener à recommencer l'opération.

À titre indicatif, dans ce cas, le nettoyage dure jusqu'à 20 minutes.

Si le témoin  s'allume conjointement, consultez rapidement un Représentant de la marque.

En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (1/3)

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, qui entreront en vigueur en 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont donc été conçues en vue de leur recyclage ultérieur.

Ces pièces sont facilement démontables afin d'être récupérées et retraitées dans les filières de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans votre document d'entretien. Il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

- **Allumage** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **Bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications qui ont été établies par nos Bureaux d'Études.

En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écartements spécifiés pour votre moteur. Pour cela, consultez un Représentant de la marque.

- **Ralenti** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **Filtre à air, filtre à gazole** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (2/3)

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

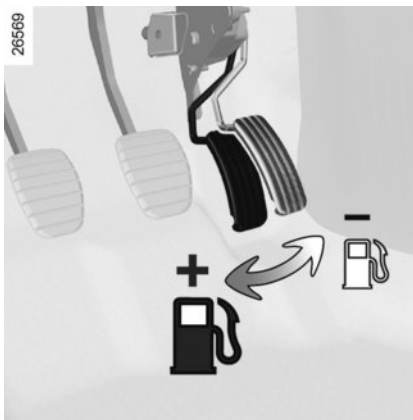
Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce voyant au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système.

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Conduite

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- La vitesse coûte cher.
- La conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse ».
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible sans toutefois fatiguer le moteur.

- Évitez les accélérations brutales.
- Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur l'accélérateur.
- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.
- Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

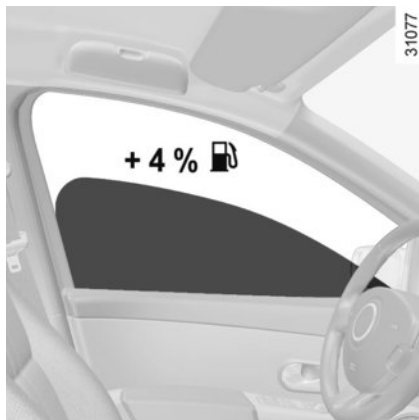


Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (3/3)



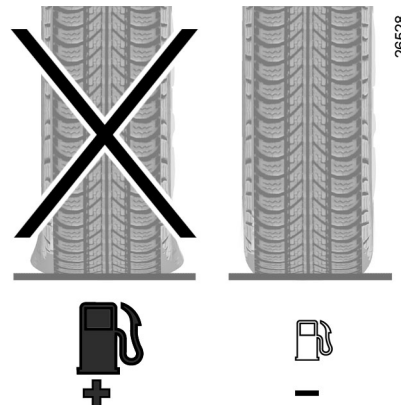
Conseils d'utilisation

- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.

- Pour les véhicules équipés du **conditionnement d'air**, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant son utilisation. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Quelques conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

- Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.
- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.
- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
- Pour le trajet avec une caravane, utilisez un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.



- Évitez l'utilisation en « porte à porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

Pneumatiques

- Une pression insuffisante peut augmenter la consommation.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter **l'environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Cet engagement se traduit par la signature du groupe Renault eco².



31016

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO₂), et donc à moins consommer (ex : 140 g/km équivaut à 5,3 l/100km pour un véhicule Diesel).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.
- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85% et valorisable à 95%.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

DISPOSITIFS DE CORRECTION DE CONDUITE (1/3)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- de l'**ABS (antiblocage des roues)** ;
- du **contrôle dynamique de conduite ESP avec contrôle du sous-virage et système antipatinage ASR** ;
- de l'**assistance au freinage d'urgence avec, suivant véhicule, anticipation du freinage**.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

ABS (antiblocage des roues)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).

En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Anomalies de fonctionnement :

- Si en roulant le témoin  s'affiche au tableau de bord, **le freinage est toujours assuré** ;
- Si les témoins  et  s'affichent au tableau de bord, **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage**.

Dans ces cas, l'ABS, l'ESP et l'aide au freinage d'urgence sont également désactivés et suivant véhicule, les messages « ABS à contrôler », « système de freinage à contrôler » et « ESP à contrôler » s'affichent au tableau de bord.

Consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION DE CONDUITE (2/3)

Contrôle dynamique de conduite ESP avec contrôle de sous-virage et système antipatinage ASR

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESP dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage ASR

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accéléérations ou de décélérations.

Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

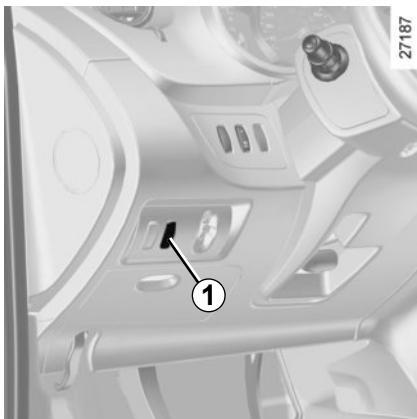
Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESP à contrôler » et le témoin  s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESP et l'ASR sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION DE CONDUITE (3/3)



Inhibition de la fonction ASR

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par appui sur le contacteur 1.

Le message « Antipatinage désactivé » apparaît au tableau de bord pour vous en avertir.

Le système antipatinage ASR apportant une sécurité supplémentaire, il est déconseillé de rouler avec la fonction inhibée. Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur 1.

Nota : la fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule ou dès le dépassement d'une vitesse d'environ 40 km/h.

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de détresse

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.

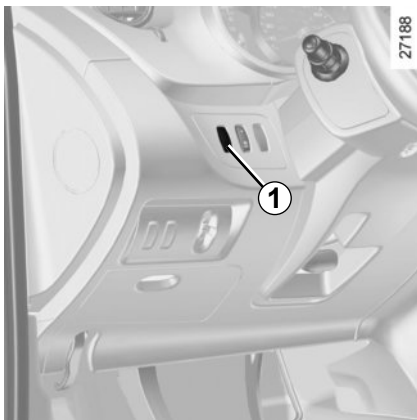
Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « panne du freinage » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin



Consultez un Représentant de la marque.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (1/3)



Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse limitée (+).
- 3 Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse limitée (-).
- 4 Arrêt de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (O).
- 5 Activation, mémorisation et rappel de la vitesse limitée mémorisée (R).



Mise en service

Pressez le contacteur **1** côté . Le témoin  s'allume en orange au tableau de bord et le message « limiteur » apparaît, accompagné de tirets, pour indiquer que le limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation. Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur **2** (+) ou **3** (-) : La vitesse limitée remplace les tirets. La vitesse minimum enregistrée sera de 30 km/h.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (2/3)



Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **2 (+)** pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur **3 (-)** pour diminuer la vitesse.

Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse de consigne clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En cas de forte descente, la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.



La fonction limiteur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (3/3)



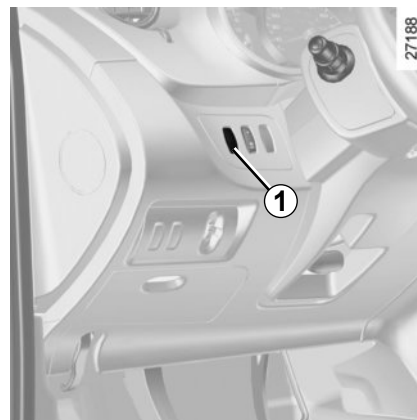
Mise en veille de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur **4** (O). Dans ce cas la vitesse limitée reste mémorisée et le message « en mémoire » accompagnée de la vitesse mémorisée apparaît au tableau de bord.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **5** (R).

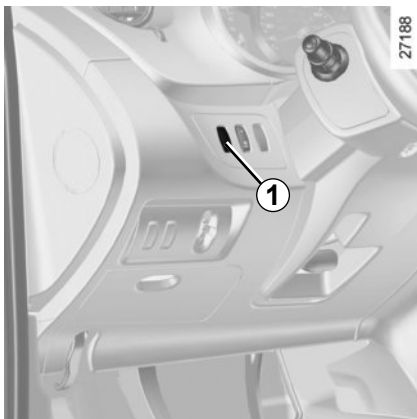
Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur **2** (+) ou le contacteur **3** (-) réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **1**. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée. L'extinction du témoin orange  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (1/4)



Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable d'une façon continue à partir de 30 km/h.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur.

Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

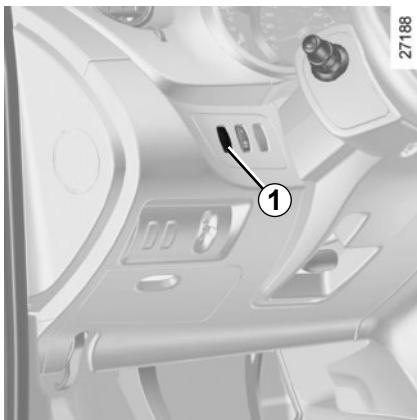
Risque d'accident.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse de régulation (+).
- 3 Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation (-).
- 4 Arrêt de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (O).
- 5 Activation, mémorisation et rappel de la vitesse de régulation mémorisée (R).

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (2/4)



Mise en service

Pressez le contacteur **1** côté .

Le témoin **6** s'allume en vert et le message « régulateur » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.



Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur **2** (+) ou **3** (-) : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée.

La vitesse de régulation remplace les tirets et la régulation est confirmée par l'apparition d'un message au tableau de bord et du témoin **7** en vert en plus du témoin **6**.



Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, il est toutefois conseillé de garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (3/4)



Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **2 (+)** pour augmenter la vitesse,
- le contacteur **3 (-)** pour diminuer la vitesse.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

En cas de forte descente, la vitesse de régulation ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (4/4)



Mise en veille de la fonction

La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

- la pédale de frein ;
- la pédale d'embrayage ou le passage en position neutre pour les véhicules à boîte de vitesses automatique ;
- le contacteur 4 (O).

Dans les trois cas, la vitesse de régulation reste mémorisée.

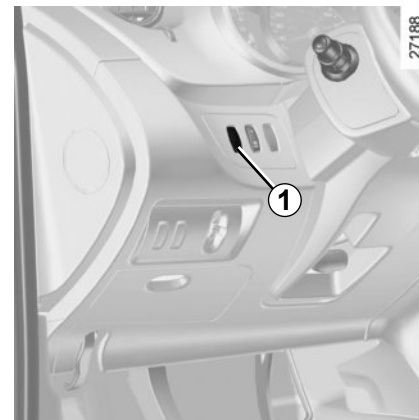
La mise en veille est confirmée par l'extinction du témoin vert  et l'apparition au tableau de bord du message « en mémoire »

Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le bouton 5 (R), à condition de rouler à une vitesse supérieure à 30 km/h environ et après s'être assuré que les conditions de circulations sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...).

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.

Lorsque le régulateur est mis en veille, un appui sur les boutons 2 (+) ou 3 (-) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur 1, dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée.

L'extinction des deux témoins verts  et  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

AIDE AU PARKING (1/2)

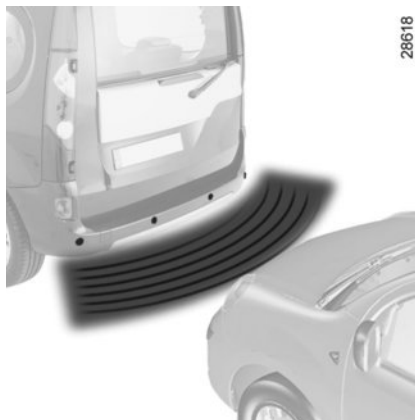
Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrasons, implantés dans le bouclier arrière du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Cette mesure se traduit par des bips sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 25 centimètres du véhicule.

Lors du passage de la marche arrière, un bip retentit. Si le bip est long (3 secondes), il signale une anomalie de fonctionnement.

Nota : veillez à ce que les détecteurs ultrasons ne soient pas occultés (sale-
tés, boue, neige...).



En cas de choc sur le sous-bassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (déformation d'un essieu).

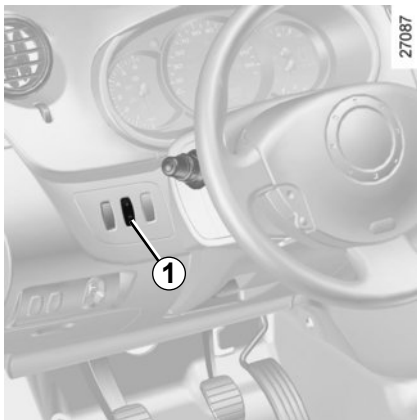
Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.



Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres de marche arrière.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo...) ou un obstacle trop petit ou trop fin (pierre de taille moyenne, piquet très fin...) lors de la manœuvre.



Désactivation ponctuelle du système

(suivant véhicule)

Appuyez sur le contacteur **1** pour désactiver le système.

Le témoin intégré à l'interrupteur s'allume pour vous rappeler que le système est désactivé.

Un nouvel appui réactivera le système et le témoin s'éteindra.

Le système se réactive automatiquement après avoir coupé le contact et redémarré le moteur.

Désactivation prolongée du système

Vous pouvez désactiver le système de manière durable par un appui long sur le contacteur **1**.

Le témoin intégré à l'interrupteur reste allumé en permanence.

Le système ainsi désactivé pourra être réactivé par un nouvel appui long.

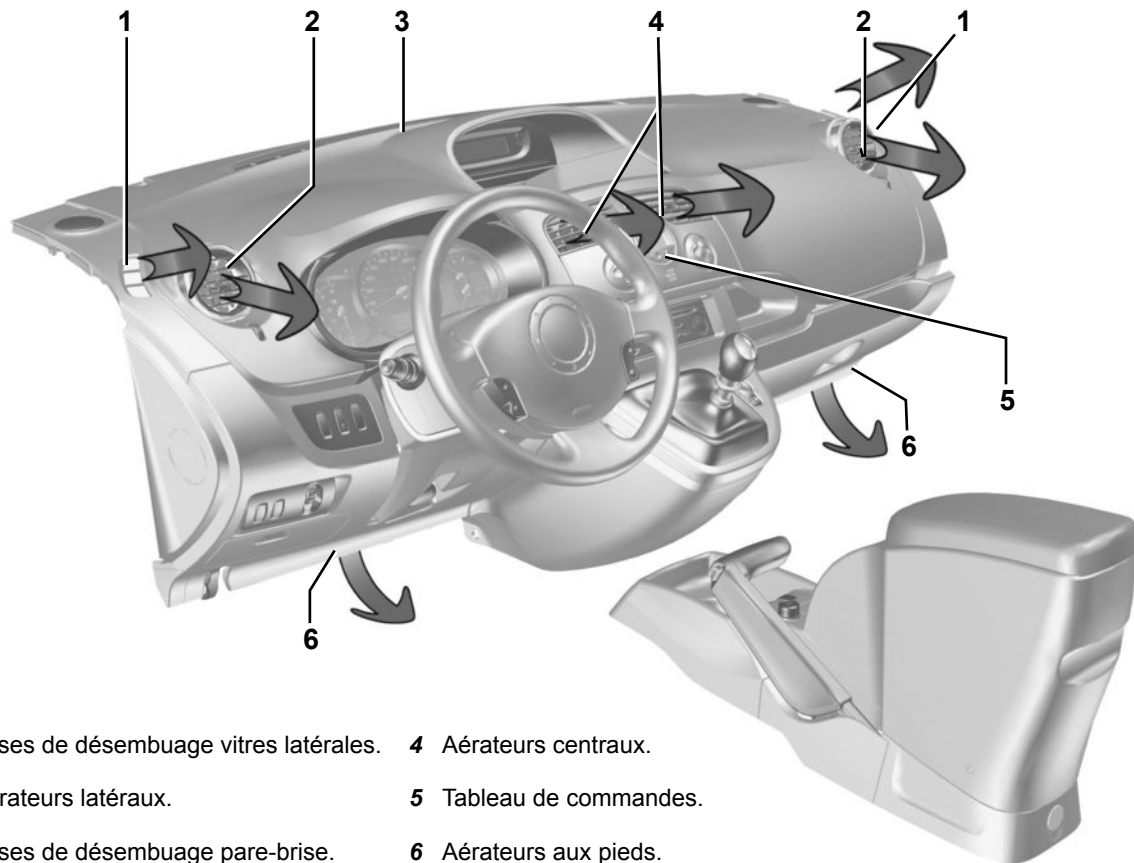
Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement un bip sonore retentit, pendant environ 3 secondes pour vous en avertir. Consultez un Représentant de la marque.

Chapitre 3 : Votre confort

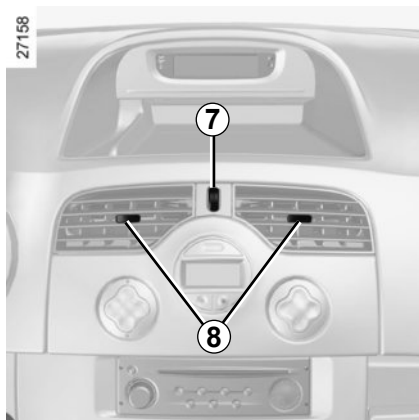
Aérateurs : sorties d'air	3.2
Chauffage, air conditionné.	3.4
Air conditionné automatique	3.7
Air conditionné : informations et conseils d'utilisation	3.15
Éclairage intérieur	3.16
Pare-soleil, miroir.	3.17
Lève-vitres	3.18
Toit ouvrant à commande manuelle.	3.20
Cendriers, allume-cigares, prises accessoires	3.22
Rangements, aménagements habitacle	3.23
Réglages des sièges arrière	3.26
Fonctionnalité des sièges arrière.	3.27
Transport d'objets dans le coffre	3.29
Filet de séparation	3.30

AÉRATEURS : sorties d'air (1/2)



- | | |
|--|-------------------------|
| 1 Frises de désembuage vitres latérales. | 4 Aérateurs centraux. |
| 2 Aérateurs latéraux. | 5 Tableau de commandes. |
| 3 Frises de désembuage pare-brise. | 6 Aérateurs aux pieds. |

AÉRATEURS : sorties d'air (2/2)



Aérateurs centraux

Réglages

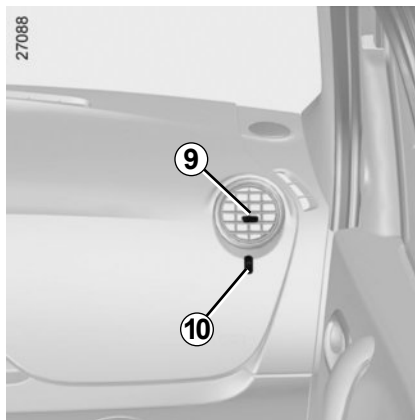
Débit :

Manœuvrez la molette **7** (au-delà du point dur).

Orientation :

Droite/gauche : manœuvrez les languettes **8**.

Haut/bas : appuyez sur le haut ou le bas de l'aérateur.



Aérateurs latéraux

Réglages

Débit :

Manœuvrez la molette **10** (au-delà du point dur).

Orientation :

Droite/gauche : manœuvrez la languette **9**.

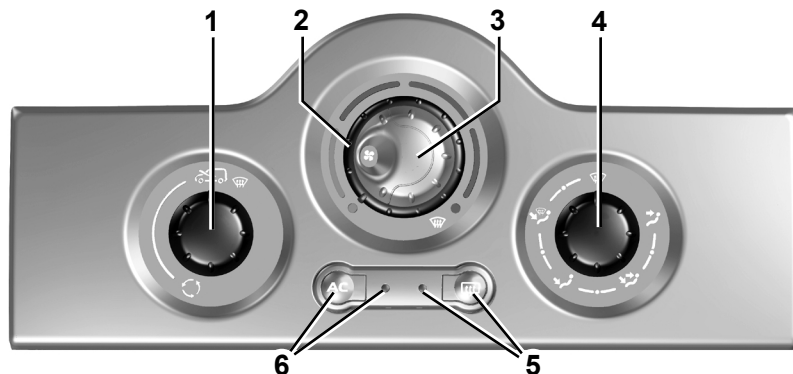
Haut/bas : appuyez sur le haut ou le bas de l'aérateur.

Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet. Consultez un Représentant de la marque.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.



27289

Les commandes

- 1 - Commande de recyclage de l'air.
- 2 - Réglage de la température de l'air.
- 3 - Réglage de la vitesse de ventilation.
- 4 - Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.

5 - Commande et témoin de dégivrage et de désembuage de la lunette arrière dégivrante et des rétroviseurs dégivrants.

6 - Commande et témoin de mise en route de l'air conditionné (suivant véhicule).

Informations et conseils d'utilisation :

Reportez-vous au paragraphe « Air conditionné : informations et conseils d'utilisation ».

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

La touche 6 permet de mettre en service (témoin allumé) ou d'arrêter (témoin éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

L'utilisation de l'air conditionné permet :

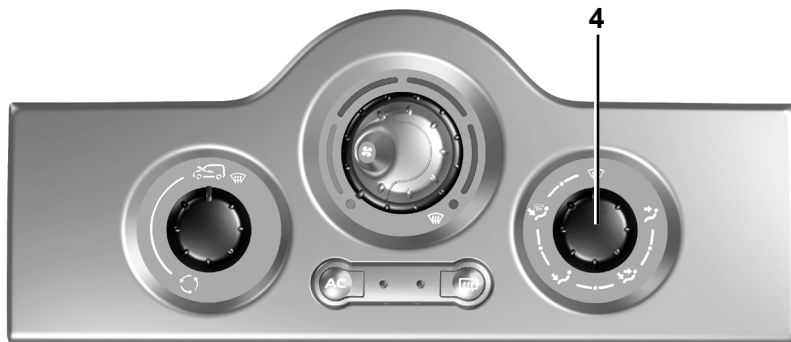
- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse.

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande 2 en fonction de la température désirée. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température est élevée.

Lors d'une utilisation prolongée de l'air conditionné, une sensation de froid peut apparaître. Pour augmenter la température, tournez la commande 2 vers la droite.



27289

Répartition de l'air dans l'habitacle

Tournez la commande **4** pour mettre le curseur face aux positions repérées.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales. Cette position permet d'éviter l'apparition de buée.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales et les pieds des occupants.

Cette position est celle préconisée pour une meilleure atteinte du confort par temps froid.



Le flux d'air est dirigé principalement vers les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers tous les aérateurs et les pieds des occupants.

Cette position est celle préconisée pour une meilleure atteinte du confort par temps chaud.



Le flux d'air est dirigé essentiellement vers les aérateurs de la planche de bord. Cette position permet de réchauffer ou refroidir plus rapidement l'habitacle.

Désembuage rapide

Amenez les commandes sur les positions .

- air extérieur;
- température maximum;
- désembuage.

L'utilisation de la climatisation permet d'accélérer le désembuage.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ (3/3)

Réglage de la vitesse de ventilation

Utilisation normale

Tournez la commande **3** sur l'une des quatre positions pour mettre en route la ventilation et régler sa puissance.

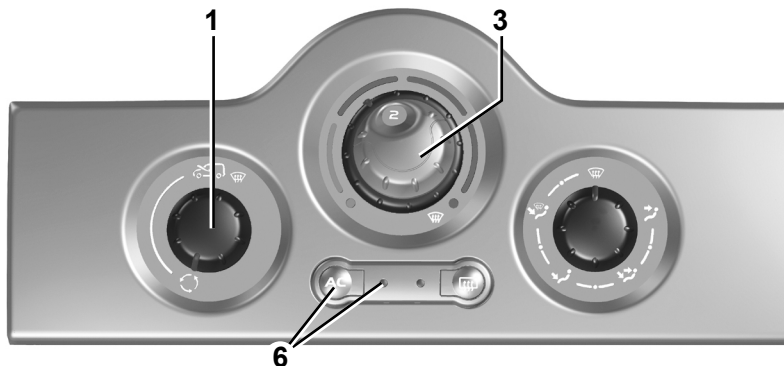
Choisissez la position 1 pour une ventilation minimum et la position 4 pour obtenir la ventilation maximum.

Position 0

Dans cette position :

- l'air conditionné s'arrête automatiquement même si la touche **6** est activée (le témoin reste allumé);
- la vitesse de ventilation de l'air dans l'habitacle est nulle;
- il y a néanmoins un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

Cette position est à éviter en usage courant.



27373

Recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

Tournez la commande **1** vers le symbole  de recyclage de l'air.

Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air de l'extérieur.

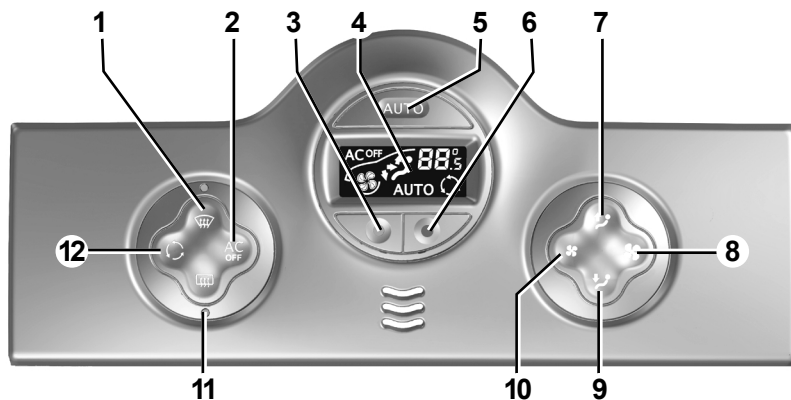
Le recyclage d'air permet :

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée, mauvaises odeurs...);
- d'atteindre avec plus d'efficacité la température souhaitée dans l'habitacle.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.

Il est donc conseillé de repasser, en fonctionnement normal (air extérieur) en tournant de nouveau la commande **1** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (1/8)



Commandes (suivant véhicule)

- 1 - Touche « voir clair » pour le désembuage et le dégivrage des vitres.
- 2 - Arrêt de l'air conditionné.
- 3 et 6 - Réglage de la température de l'air.
- 4 - Afficheur.
- 5 - Mise en service du mode automatique.
- 7 et 9 - Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.

8 et 10 - Réglage de la vitesse de ventilation.

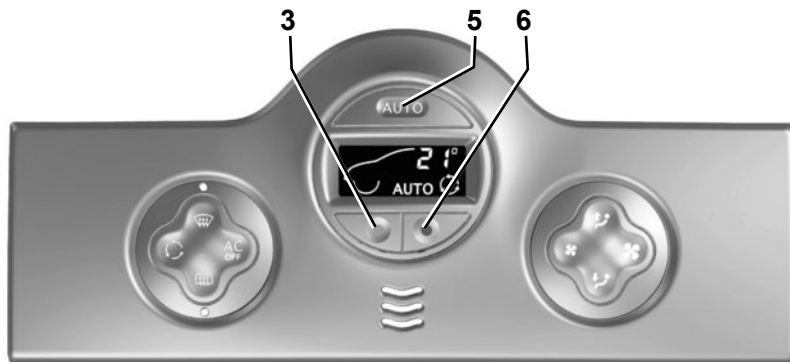
11 - Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants.

12 - Commande de recyclage de l'air.

Informations et conseils d'utilisation

Reportez-vous au paragraphe « Air conditionné : informations et conseils d'utilisation ».

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (2/8)



27322

Mode automatique

Appuyez sur la touche **5**. Le témoin de fonctionnement AUTO s'allume.

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisations extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

C'est le mode d'utilisation conseillé.

Pour atteindre et maintenir le niveau de confort choisi et une bonne visibilité, le système agit sur :

- la vitesse de ventilation ;
- la répartition d'air ;
- la gestion du recyclage d'air ;
- la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air ;
- la température de l'air.

Seuls la température et le symbole AUTO s'affichent

Les fonctions gérées par le mode automatique ne s'affichent pas.

- appuyez sur la touche **6** pour augmenter la température ;
- appuyez sur la touche **3** pour diminuer la température.

Nota : les réglages extrêmes « 15 °C » et « 27 °C » permettent au système de produire un maximum de froid ou un maximum de chaleur quelles que soient les conditions ambiantes.

En mode automatique (témoin AUTO allumé dans l'afficheur), toutes les fonctions de la climatisation sont contrôlées par le système.

Lorsque vous modifiez certaines fonctions, le témoin AUTO s'éteint. Seule la fonction modifiée n'est plus contrôlée par le système.

Les valeurs de température affichées traduisent un niveau de confort.

Lors du démarrage du véhicule, le fait d'augmenter ou de diminuer la valeur affichée ne permet en aucun cas d'atteindre plus rapidement le niveau de confort. Le système optimise toujours la descente ou la montée en température (la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale : elle augmente progressivement) cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.

D'une façon générale, sauf gêne particulière, les aérateurs de planche de bord doivent rester constamment ouverts.

Modification du mode automatique

Le fonctionnement normal du système est le mode automatique, mais il vous est possible de modifier le choix imposé par le système (répartition de l'air,...). Ces possibilités sont décrites en pages suivantes.

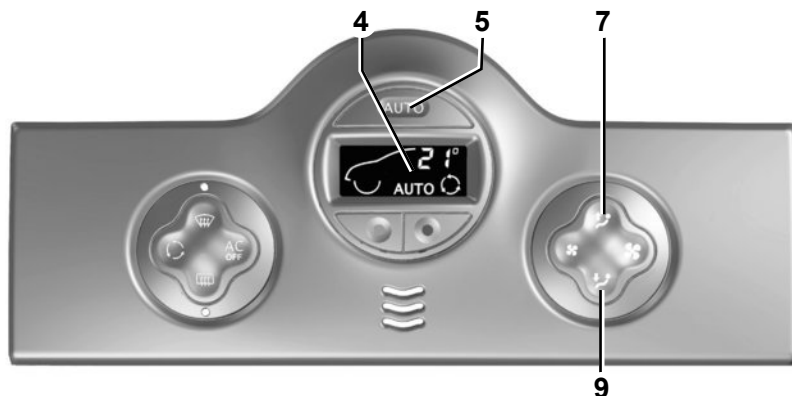
Le mode automatique est le mode d'utilisation conseillé

En effet, le système de climatisation automatique garantit (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

Les possibilités de modifications sont décrites en pages suivantes.

Revenez en mode automatique dès que possible.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (4/8)



Répartition de l'air dans l'habitacle

Il y a cinq combinaisons possibles de répartition d'air, obtenues par appuis successifs sur les touches 7 et 9. Les flèches situées dans l'afficheur 4 vous informent du choix retenu :



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise, des vitres latérales et les pieds des passagers.



Le flux d'air est dirigé principalement vers les aérateurs de la planche de bord. Cette position permet de réchauffer ou refroidir plus rapidement l'habitacle.



Le flux d'air est dirigé vers tous les aérateurs et vers les pieds des passagers.



Le flux d'air est dirigé essentiellement vers les pieds des passagers.

Le choix manuel de la répartition d'air éteint le témoin de fonctionnement sur l'afficheur 4 (mode automatique) mais seule la répartition d'air n'est plus contrôlée automatiquement par le système.

Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche 5.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (5/8)

Modification de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

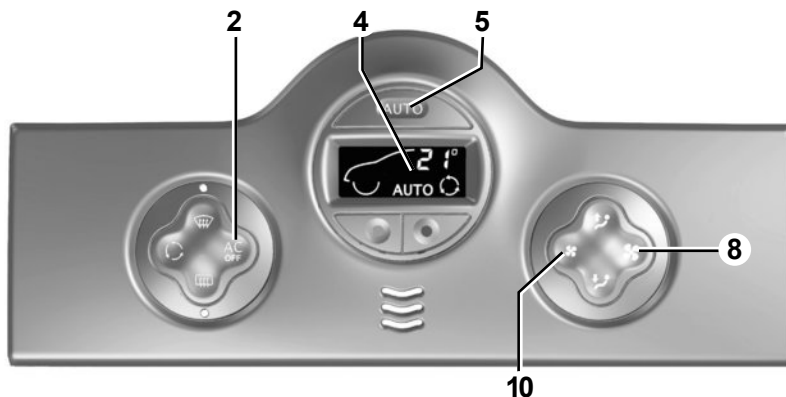
En appuyant sur les touches **8** et **10**, vous sortez du mode automatique.

Ces touches permettent d'augmenter et de diminuer la vitesse de ventilation.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

En appuyant sur la touche **2**, vous sortez du mode automatique : le témoin AUTO de l'afficheur **4** s'éteint.



27322

Nota : la fonction « voir clair » entraîne automatiquement le fonctionnement de l'air conditionné. Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **5**.

En mode automatique, la ventilation peut ne pas démarrer en vitesse maximale suivant l'ambiance extérieure : elle augmente jusqu'à ce que la température du moteur soit suffisante pour permettre de réchauffer l'air de l'habitacle. Cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.



11

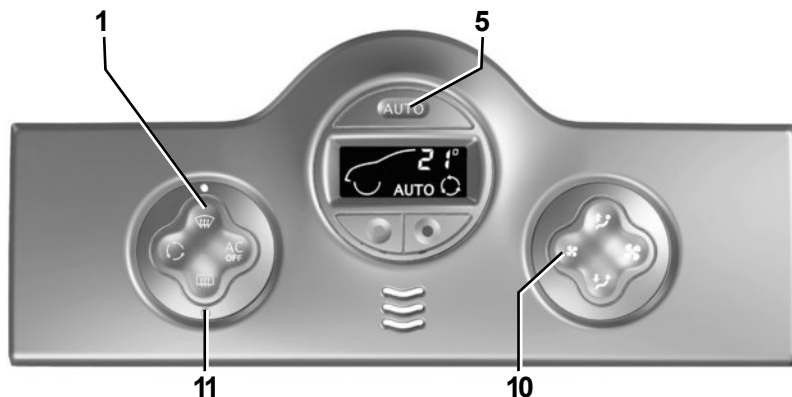
Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Appuyez sur la touche **11**.

Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs électriques dégivrants.

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **11**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (7/8)



Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **1**.

Le témoin de la touche AUTO (situé dans l'afficheur) s'éteint.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise, des vitres latérales avant et des rétroviseurs.

Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air, du dégivrage de la lunette arrière et la suppression du recyclage d'air.

Appuyez sur le bouton **11**, si vous ne désirez pas la mise en route de la lunette arrière dégivrante.

Nota : si vous désirez réduire le débit d'air (qui peut produire un certain niveau sonore dans l'habitacle), agissez sur la touche **10**.

Pour sortir de cette fonction, vous pouvez appuyer :

- soit de nouveau sur la touche **1**;
- soit sur la touche **5** (le témoin AUTO s'allume sur l'afficheur).



Recyclage de l'air

Un appui sur la touche **12** permet d'obtenir le recyclage de l'air (le symbole s'allume sur l'afficheur).

Pendant le recyclage, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

Le recyclage d'air permet de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...).

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur ou recyclage automatique) en appuyant à nouveau sur la touche **12** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

- **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.** Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.
- **Non production d'air froid.** Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon, arrêtez le fonctionnement.

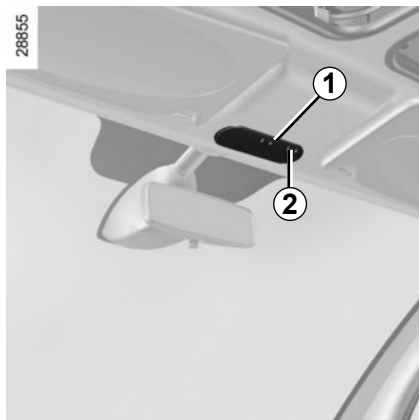
Remarque

Présence d'eau sous le véhicule. Après l'utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR



Plafonniers

En manipulant le contacteur **1** vous obtenez :

- un éclairage permanent ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il s'éteint lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction immédiate.

Spot de lecture

En place passager avant, appuyez sur le contacteur **2** pour obtenir un éclairage permanent.

Particularités

Le déverrouillage à distance des portes entraîne l'éclairage temporisé de l'habitacle. L'ouverture d'une porte avant ou arrière relance cette temporisation.

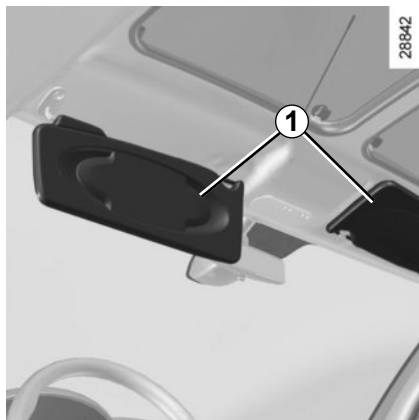
Ensuite, le plafonnier et l'éclaireur de coffre s'éteignent progressivement.

Il existe plusieurs cas d'arrêt de temporisation d'éclairage :

- au bout de 15 minutes lorsqu'une porte est restée ouverte ;
- au bout de 15 secondes ou, suivant véhicule, 5 minutes lorsque toutes les portes sont fermées ;
- à la mise sous contact.

Le déverrouillage et l'ouverture des portes entraînent l'éclairage temporisé du plafonnier.

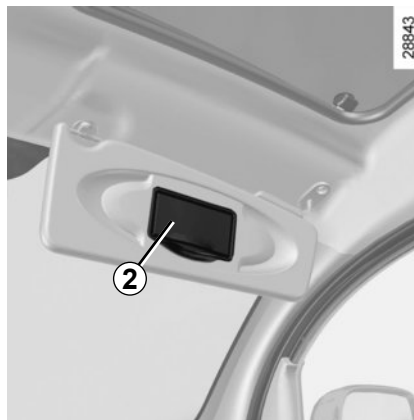
PARE-SOLEIL, MIROIR



Pare-soleil

Abaissez le pare-soleil **1**.

La pince peut accueillir des tickets d'autoroute.



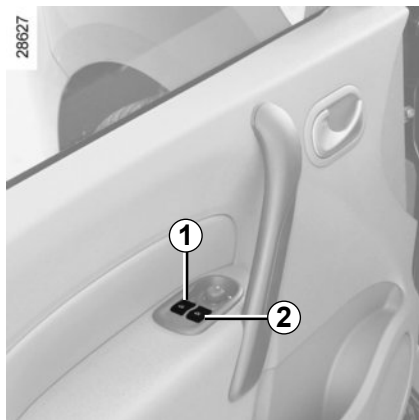
Miroir de courtoisie 2 (côté passager)

Lorsque le pare-soleil est équipé d'un miroir de courtoisie, celui-ci est occulté par un couvercle.



En roulage, veillez à refermer le couvercle du miroir de courtoisie. Risque de blessures.

LÈVE-VITRES (1/2)



Lève-vitres électriques

Contact mis :

- appuyez sur le contacteur de la vitre concernée pour la baisser jusqu'à la hauteur désirée;
- soulevez le contacteur de la vitre concernée pour la lever jusqu'à la hauteur désirée.

De la place conducteur

Agissez sur le contacteur :

- **1** pour le côté conducteur;
- **2** pour le côté passager avant;



De la place passager avant

Agissez sur le contacteur **3**.

Lève-vitres électriques impulsionnels

Le mode impulsif s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques décrit précédemment. **Il équipe la vitre conducteur, à la descente uniquement.**

Appuyez brièvement sur le contacteur **1** : la vitre s'abaisse complètement.

Une action sur le contacteur durant le fonctionnement arrête la descente de la vitre.

Éviter de poser un objet en appui sur une vitre entre-ouverte : risque d'endommagement du lève-vitres.

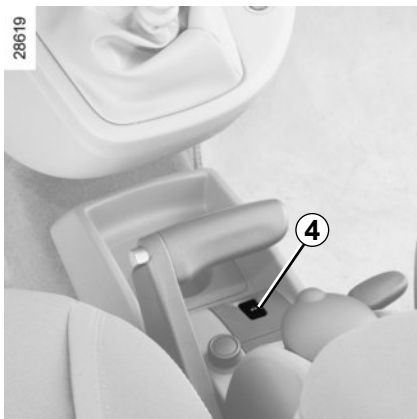


Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé, télécommande à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou le toit ouvrant électrique. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.

LÈVE-VITRES (2/2)



Lève-vitre de coffre 4

- Appuyez sur le contacteur 4 pour ouvrir la vitre arrière A.
- Soulevez le contacteur 4 pour remonter la vitre arrière A.

La vitre arrière s'ouvre ou se ferme complètement, il n'y a pas de position intermédiaire.



La charge admise sur la porte de coffre, vitre baissée, est de 50 kg.



Responsabilité du conducteur

La fermeture des vitres peut occasionner des blessures graves.

En cas de coincement d'une partie du corps (bras, main...), inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.



utilisation de la télécommande

Un appui court sur le bouton 5 permet de descendre ou de remonter totalement la vitre de coffre.



Il est strictement interdit de poser un objet en appui sur la vitre de coffre, toit ouvrant coulissant ouvert, sous peine de casse ou de détérioration du mécanisme de lève-vitre.

TOIT OUVRANT À COMMANDE MANUELLE



Ouverture

Au premier cran

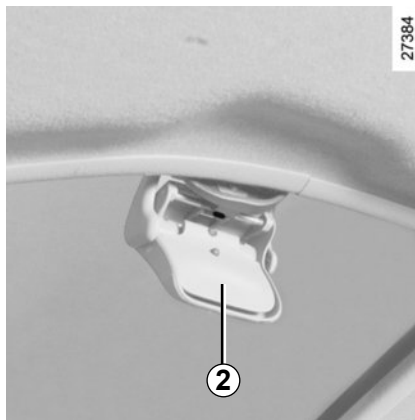
Basculez la poignée **1** vers l'avant du véhicule jusqu'au blocage.

Au deuxième cran

Appuyez sur la palette **2** et basculez simultanément la poignée **1** jusqu'au nouveau blocage.

Fermeture

Maintenez la palette **2** enfoncée et ramenez la poignée **1** en position initiale.

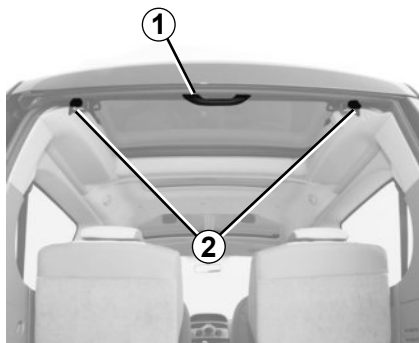


- Veillez à ce que le toit ouvrant soit bien fermé lorsque vous quittez votre véhicule.
- Nettoyez tous les trois mois le joint d'étanchéité à l'aide des produits sélectionnés par nos Services Technique.

Précautions d'utilisation

- **veillez** à ce que le toit ouvrant soit bien fermé lorsque vous quittez votre véhicule ;
- **nettoyez** tous les trois mois le joint d'étanchéité à l'aide des produits sélectionnés par les services techniques de la marque ;
- **n'ouvrez pas** le toit ouvrant immédiatement après passage sous la pluie ou après avoir lavé votre véhicule.

TOIT OUVRANT ARRIÈRE COULISSANT



28622

Ouverture

Déverrouillez les commandes **2**, le toit ouvrant arrière se lève alors de lui-même (assurez-vous que rien ne vienne gêner l'ouverture de la trappe). Si cela est nécessaire, accompagnez la montée à l'aide de la poignée **1**.

Toit ouvert, **verrouillez-le impérativement** en le poussant vers l'avant du véhicule jusqu'au verrouillage des commandes **2**.

Important : Il est interdit de rouler avec le toit ouvrant arrière coulissant ouvert non verrouillé.

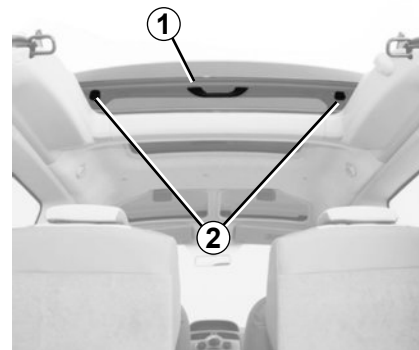


28623

Nota : en roulage toit ouvert, vous pouvez entendre des bruits d'air. Pour les réduire, ouvrez complètement les toits ouvrants à commandes manuelles (reportez-vous au paragraphe : « Toit ouvrant manuel » en chapitre 3).



Rouler toit ouvrant arrière coulissant ouvert peut incommoder les passagers à cause des remontées possibles de gaz d'échappement. Dans ce cas, fermez les autres vitres et faites fonctionner la ventilation en position moyenne ou maximale.



28624

Fermeture

Déverrouillez les commandes **2**, le toit ouvrant arrière coulissant revient alors de lui-même ;

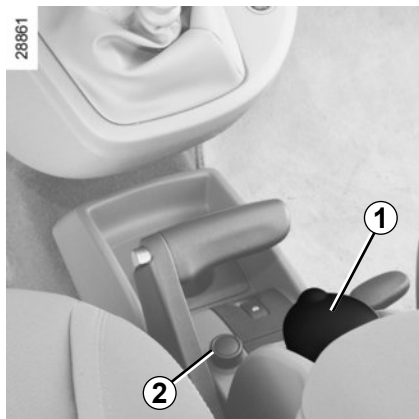
Tirez la poignée **1** jusqu'au verrouillage des commandes **2**.

L'ouverture du toit ouvrant arrière coulissant augmente la hauteur du véhicule.



Il est interdit de manœuvrer le toit ouvrant arrière coulissant en roulage.

CENDRIERS, ALLUME-CIGARES, PRISES ACCESSOIRES



Cendrier amovible 1

Il s'agit d'un cendrier amovible qui peut se loger dans les porte-canettes 4.

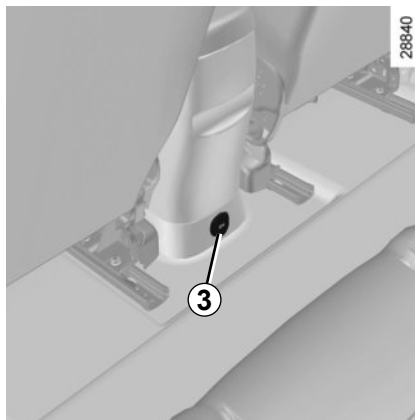
Pour l'ouvrir, soulevez le couvercle.

Pour le vider, tirez sur l'ensemble. Le cendrier sort de son logement.

Allume-cigares 2

Contact mis, enfoncez-le. Il revient de lui-même avec un petit déclic, dès qu'il est incandescent. Tirez-le.

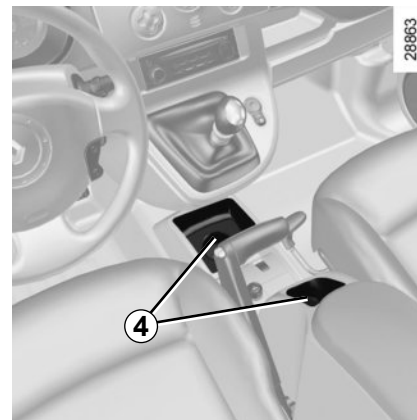
Après usage, remplacez-le sans l'enfoncer à fond.



Prises accessoires

Vous pouvez utiliser l'emplacement de l'allume-cigares 2 ou la prise 3 (suivant véhicule). Elles sont prévues pour le branchement d'accessoires agréés par les Services techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 120 Watts (tension 12 V).

En fonction de la charge de la batterie, la prise accessoires peut s'arrêter de fonctionner.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts.

Risque d'incendie.



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

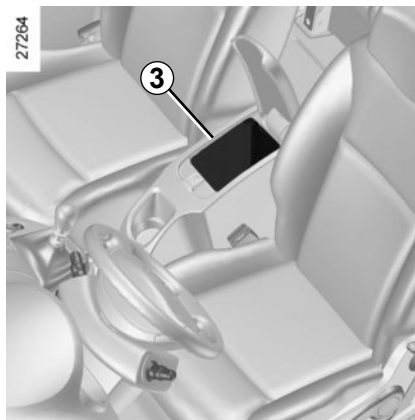
RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (1/2)



Vide-poches

Pour ouvrir, levez la palette 1.

Prises multimédias 2



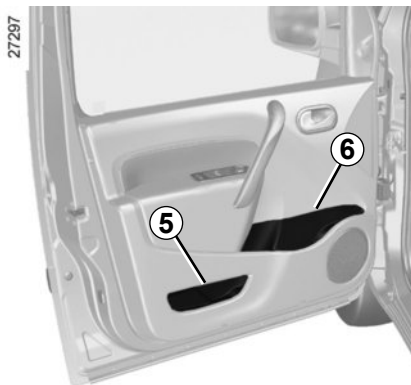
Vide-poches de console centrale 3

Pour l'ouvrir, levez le couvercle 4.
Vous pouvez y loger une bouteille de 1,5 litres.



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (2/2)

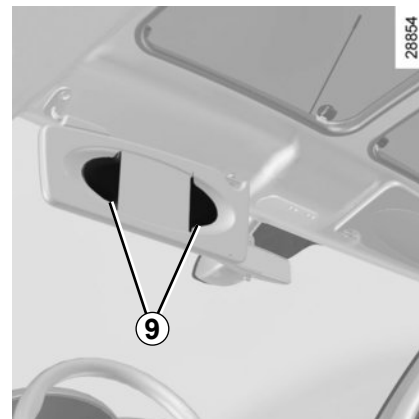


Vide-poches portes avant 5

Porte-bouteilles 6



Vide-poches arrière 7 et 8



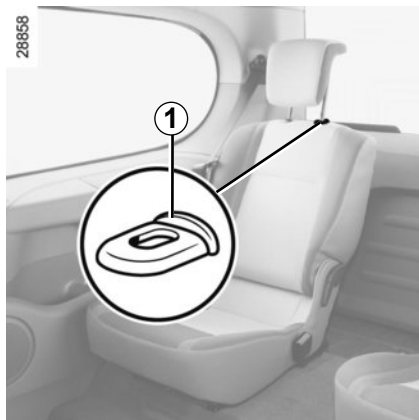
Pince 9

Elle peut accueillir des tickets d'auto-route, des cartes...



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

APPUIS-TÊTE ARRIÈRE



Pour le monter

Faites-le coulisser jusqu'à la position désirée.

Pour le descendre

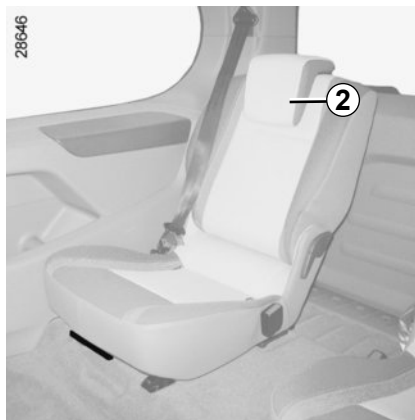
Tirez-le vers vous et faites-le coulisser jusqu'à la position désirée.

Pour l'enlever

Montez l'appui-tête, puis appuyez sur les languettes **1** pour le libérer.

Pour le remettre

Appuyez sur la languette **1** et introduisez les tiges dans les fourreaux, cranchez vers l'avant.



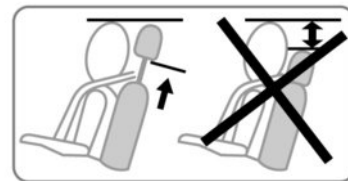
Position de rangement 2

Tirez-le vers vous et abaissez-le complètement.

La position de l'appui-tête complètement abaissé est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis en place arrière.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.



Appui-tête enfant convertible

Lorsque le véhicule en est équipé, l'appui-tête enfant et son rehausseur s'installent uniquement aux places arrière latérales.

Pour le montage et l'utilisation, reportez-vous à la notice de l'équipement.

RÉGLAGES DES SIÈGES ARRIÈRE



Les places arrière sont constituées de sièges indépendants.

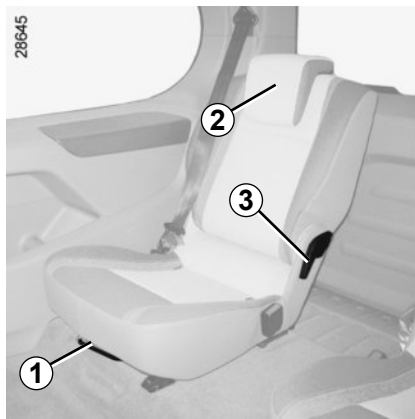
Pour avancer ou reculer les sièges

Levez le levier **1** pour déverrouiller.

À la position choisie, relâchez le levier et assurez-vous du bon verrouillage du siège.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces manipulations véhicule, à l'arrêt.



Pour régler l'inclinaison du dossier

- Soulevez la poignée **3**.
- Réglez l'inclinaison du dossier.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous de la propreté des ancrages (ils doivent être exempts de graviers, chiffons, jouets...).



Pour rabattre le dossier d'un siège (position tablette)

Abaissez l'appui-tête **2**

Soulevez la poignée **3**, rabattez le dossier et assurez-vous du bon verrouillage.

Le dossier complètement rabattu sur l'assise permet d'obtenir une position tablette.

Dans cette position, les sièges peuvent supporter jusqu'à 80 kg.

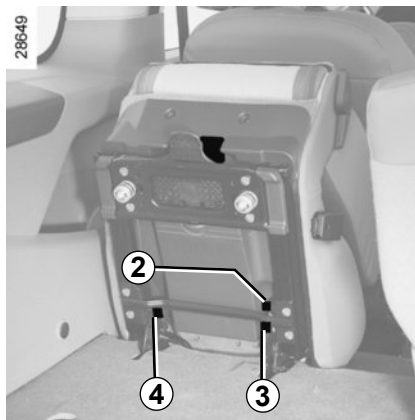
FONCTIONNALITÉ DES SIÈGES ARRIÈRE (1/2)



Pour rabattre un siège

- Abaissez l'appui-tête ;
- mettez le siège en position tablette ;
- reculez le siège en butée ;
- actionnez la palette **1** et relevez le siège vers l'avant jusqu'à son verrouillage en position verticale.

Nota : si le siège ne se relève pas, avancez-le d'un cran puis actionnez de nouveau la palette **1** pour relever le siège.



Pour remettre un siège en place

Actionnez la commande **2** pour déverrouiller le siège de la position verticale, puis l'abaissier jusqu'à environ dix centimètres du sol et lâchez-le.

Le siège se positionne de lui-même par son poids. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour retirer un siège

- Abaissez l'appui-tête ;
- déclipsez le ou les pêne(s) de la ceinture du siège ;
- rabattez le dossier du siège ;
- reculez le siège en butée ;
- actionnez la palette **1** et relevez le siège jusqu'à son verrouillage en position verticale.

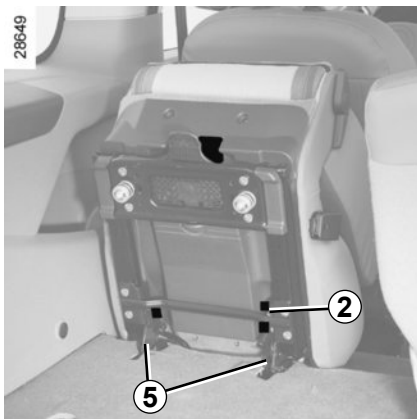
Nota : si le siège ne se relève pas, avancez-le d'un cran puis actionnez de nouveau la palette **1** pour relever le siège.

- Déverrouillez les loquets **3** et **4**.
- Maintenez le siège puis soulevez-le vers le haut en vous aidant de la poignée **5** située sur l'arrière du siège.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous de la propreté des ancrages (ils doivent être exempts de graviers, chiffons, jouets...).

FONCTIONNALITÉ DES SIÈGES ARRIÈRE (2/2)



Pour installer un siège

Engagez les pieds **5** dans leur ancrage : Appuyez pour verrouiller. Assurez-vous de leur bon verrouillage.

Déverrouillez le loquet **2**, puis abaissez le siège jusqu'à environ dix centimètres du sol et lâchez-le : le siège se positionne de lui-même par son poids. Assurez-vous de son bon verrouillage.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous de la propreté des ancrages (ils doivent être exempts de graviers, chiffons, jouets...).

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

- les dossiers des sièges arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels ;



288/44

- les sièges arrière repliés, ce qui est le cas pour les chargements volumineux ;



288/45

- les sièges avant, ce qui est le cas pour les chargements maximum.



287/46

Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher.



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher.

Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre.

Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque.

Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

FILET DE SÉPARATION

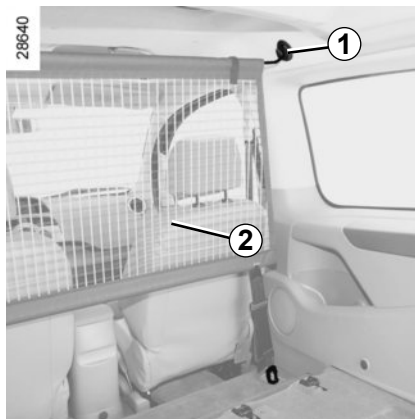


Il est situé dans votre coffre, dans une housse spécifique.

Il peut être fixé derrière les sièges avant ou derrière les sièges arrière.

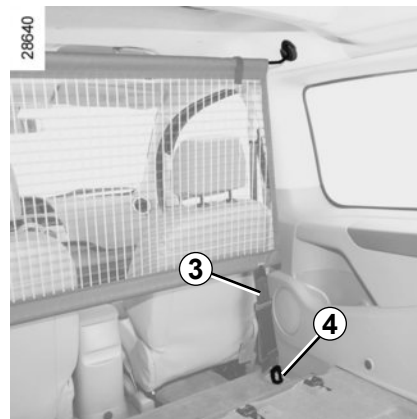
Les crochets **1** peuvent également servir de porte-habits.

Pour plus d'informations, reportez-vous à l'étiquette cousue sur le filet.



Mise en place du filet de séparation 2

- Partie haute : engagez les pattes des extrémités du filet dans les crochets **1** ;
- partie basse : accrochez les sangles **3** dans les anneaux d'arrimage **4** sur le plancher. Veillez à ce que les deux fourches du crochet inférieur soient en prise ;
- tendez le filet par l'intermédiaire des boîtiers de mise en tension.



Les ancrages (anneaux) de coffre **4** ne peuvent pas être utilisés s'ils servent déjà à la fixation de deux autres éléments (ex : filet de séparation + charge dans le coffre ou siège enfant + charge dans le coffre).



Le filet de séparation de bagages ne doit pas être utilisé pour retenir ou fixer des objets.

Risques de blessures.

Chapitre 4 : Entretien

Capot moteur.	4.2
Niveau huile moteur.	4.4
généralités	4.4
appoint, remplissage	4.6
Niveaux	4.8
Filtres.	4.10
Batterie	4.11
Pressions de gonflage des pneumatiques.	4.12
Entretien de la carrosserie.	4.13
Entretien des garnitures intérieures.	4.15

CAPOT MOTEUR (1/2)

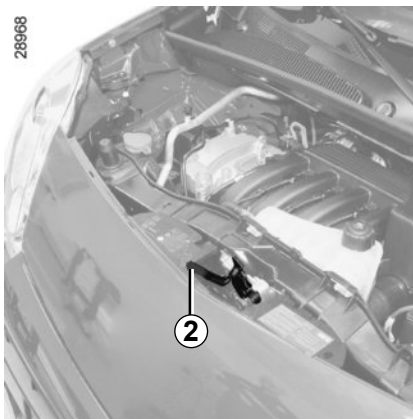


Pour ouvrir, tirez la manette **1**, située du côté gauche de la planche de bord.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

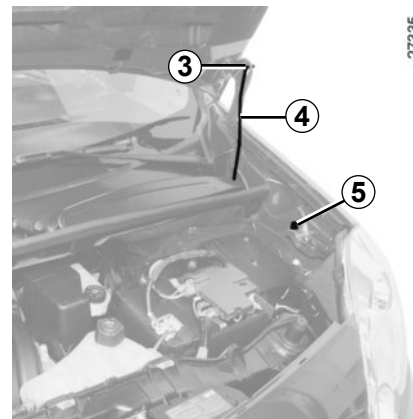


Déverrouillage de sécurité du capot

Levez le capot de quelques centimètres et poussez le levier **2** vers la gauche.



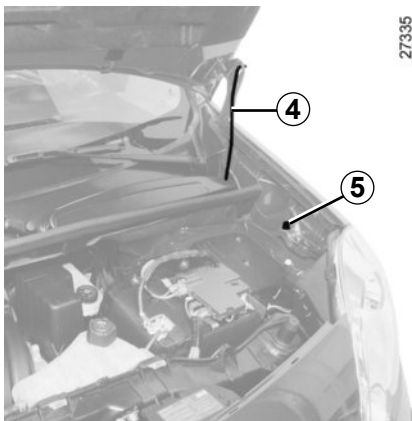
Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.



Ouverture du capot

Levez le capot jusqu'en haut puis dégrafez la béquille **4** de sa fixation **5** et, pour votre sécurité, placez-la **impérativement** dans l'emplacement **3**. Assurez-vous de son bon verrouillage.

CAPOT MOTEUR (2/2)



Fermeture du capot

Vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Replacez la béquille **4** dans les fixations **5**, prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 20 cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...)

En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.



S'assurer du bon verrouillage du capot.
S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités (1/2)

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire un appoint d'huile entre deux vidanges. Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

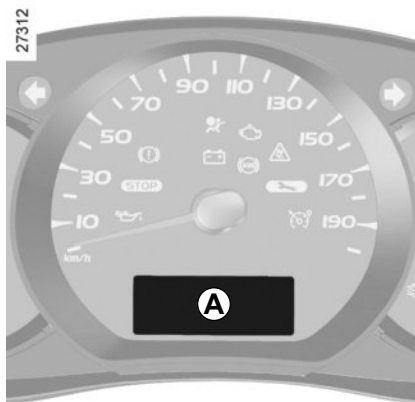
Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge manuelle. Reportez-vous en pages suivantes.

L'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.

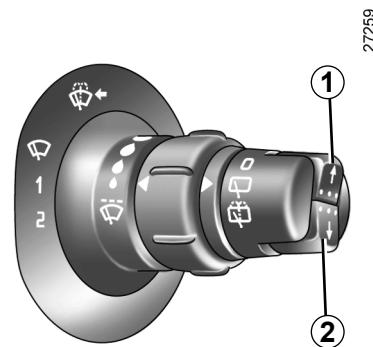


Affichage du niveau huile minimum A

Si le niveau est au-dessus du niveau minimum

Le message « niveau d'huile » apparaît sur l'afficheur, accompagné de pavés indiquant le niveau. Au fur et à mesure que le niveau descend, ils sont remplacés par des tirets.

Pour passer en lecture ordinateur de bord, appuyez de nouveau sur **1** ou **2**.



Si le niveau est au minimum

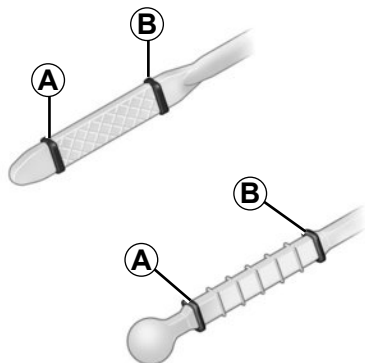
Le message « niveau d'huile à réajuster » ou « oïl » et le témoin  s'allument au tableau de bord.

Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.



L'afficheur n'alerte qu'en cas de niveau minimum, jamais en cas de dépassement du niveau maximum qui n'est détectable qu'à la lecture à la jauge.

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités (2/2)



Lecture du niveau à la jauge

- Sortez la jauge (reportez-vous en pages suivantes pour connaître son emplacement) et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » **A** ni dépasser le « maxi » **B**.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Afin d'éviter les éclaboussures nous vous conseillons d'utiliser un entonnoir lors de l'appoint/remplissage d'huile.

Dépassement du niveau maximum d'huile moteur.

La lecture du niveau ne doit se faire qu'à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.



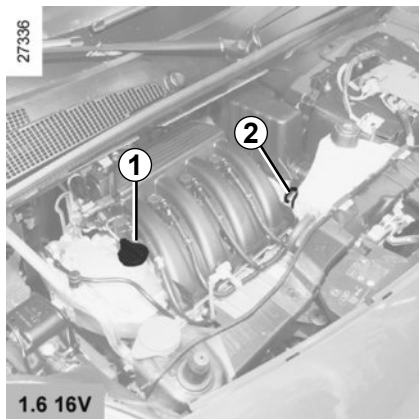
Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'endommagement du moteur et du catalyseur.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage (1/2)



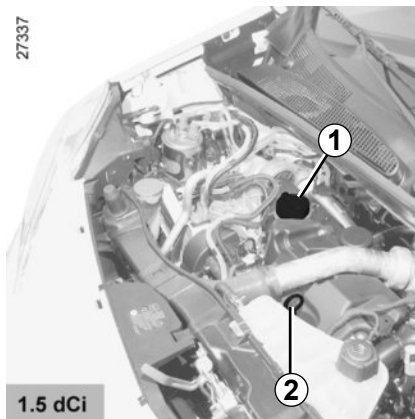
Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Ne dépassez pas le niveau « maxi » et n'oubliez pas de remettre le bouchon 1 et la jauge 2.



- Dévissez le bouchon 1 ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge 2 est de 1,5 litres suivant moteur) ;
- attendez 10 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge 2 (comme expliqué précédemment).

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée et à visser complètement le bouchon.

Afin d'éviter les éclaboussures, nous vous conseillons d'utiliser un entonnoir lors de l'appoint/remplissage d'huile



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage (2/2)/VIDANGE MOTEUR

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Capacités moyennes de vidange filtre à huile compris
(pour information)

Moteur 1.6 16V : 4,8 litres

Moteur 1.5 dCi : 4,5 litres

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.



Remplissage : attention lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur, risque d'incendie. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon sinon, risque d'incendie par projection d'huile sur les pièces chaudes du moteur.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.

NIVEAUX (1/3)



Liquide de freins

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal. Il est à contrôler souvent et, en tout cas, chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Niveau 1

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** ».

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état de l'usure des disques et des tambours procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le réseau de la marque ou sur le site internet du constructeur.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

Remplissage

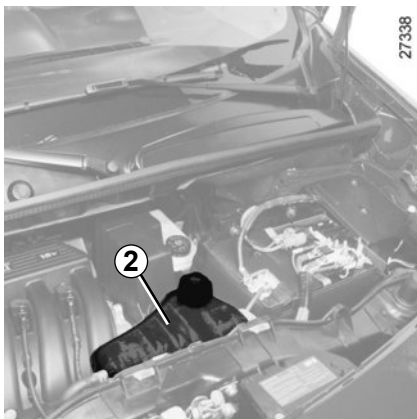
Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

NIVEAUX (2/3)



Liquide de refroidissement

Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le bocal de liquide de refroidissement **2**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « MINI ».

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

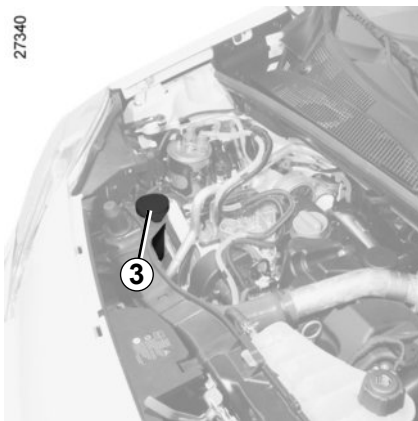
Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

NIVEAUX (3/3)/FILTRES

27340



Réservoir lave-vitres

Remplissage

Moteur à l'arrêt :

- ouvrez le bouchon **3**;
- remplissez jusqu'à voir le liquide ;
- refermez le bouchon.

Liquide

Produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

Gicleurs

Pour régler la hauteur des gicleurs de lave-vitres du pare-brise, utilisez un outil type tournevis plat.

Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

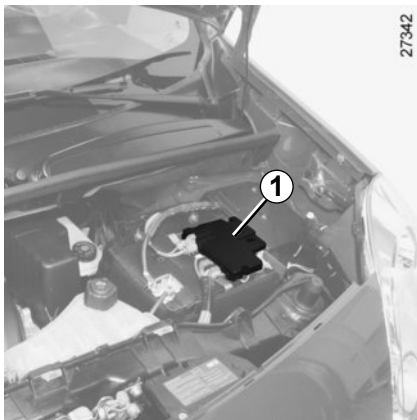
Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

BATTERIE



La batterie **1** ne nécessite pas d'entretien, **n'ouvrez jamais le couvercle de la batterie.**



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Suivant véhicule, un système vérifie en continu l'état de charge de la batterie. Contact coupé, pour économiser la batterie, certains consommateurs peuvent être coupés (feux de croisement, prises 12 V, éclairage intérieur, radio, ventilation...)

Au tableau de bord, la coupure s'accompagne, suivant véhicule, des messages « mode économie batterie » ou « éco. batt. ». Suivant véhicule, lorsque le niveau devient critique, le message « batterie faible démarrer moteur » s'affiche.

L'état de charge de votre batterie peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

- sur de petits parcours ;
- en roulage urbain ;
- lorsque la température baisse... ;
- véhicule arrêté, moteur non tournant.

Remplacement de la batterie

Cette opération étant complexe, nous vous conseillons de faire appel à un Représentant de la marque.



La batterie étant **spécifique**, veillez à la remplacer par une batterie équivalente. Consultez un Représentant de la marque.

A 2



7

3



6

4



5

28705

Étiquette A

Respectez les indications portées sur la batterie :

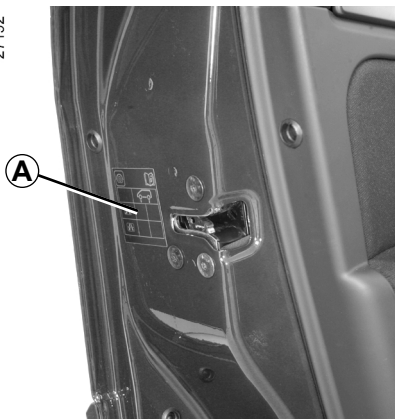
- **2** Flamme nue interdite et défense de fumer ;
- **3** Protection obligatoire de la vue ;
- **4** Tenir éloigner des enfants ;
- **5** Matières explosives ;
- **6** Reportez-vous à la notice ;
- **7** Matières corrosives.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Risque de blessures.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES à froid

27192

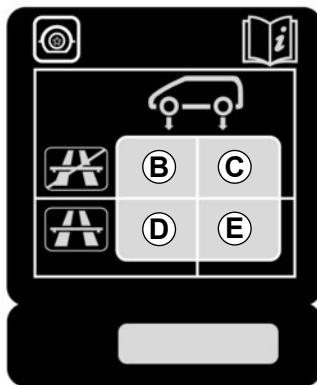


La pression de gonflage des pneumatiques est indiquée sur l'étiquette **A** située sur le chant de la porte conducteur. Pour la lire ouvrez la porte.

Zone **B** : pression de gonflage des pneumatiques avant lors de roulage hors autoroute, ou si moins de 4 personnes occupent le véhicule.

Zone **C** : pression de gonflage des pneumatiques arrière lors de roulage hors autoroute, ou si moins de 4 personnes occupent le véhicule.

(A)



27379

Zone **D** : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues avant lors de roulage sur autoroute ou lors d'une charge importante.

Zone **E** : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues arrière lors de roulage sur autoroute ou lors d'une charge importante.

Dimensions des pneumatiques

Elle est spécifique au véhicule :

– 205/60 R 16 96 T.

Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » en chapitre 5 pour connaître leurs conditions de changement.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes

Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » en chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

Particularité

Pour les véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) **et tractant une remorque**. La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h (80 km/h pour les versions fourgons)** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar**.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Protection contre les agents corrosifs

Bien que votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion très performantes, il n'en demeure pas moins soumis à l'action :

– d'agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles),
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud),
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

– d'actions abrasives

Poussière atmosphérique et sable ramenés par le vent, la boue, les gravillons projetés par d'autres véhicules...

– des incidents de circulation

Pour ne pas perdre le bénéfice de ces techniques, un minimum de précautions s'impose pour vous assurer pleinement contre ces risques.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Dégraisser ou nettoyer les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur), dessous de caisse, pièces avec charnières (ex. : intérieur de la trappe à carburant) et plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs) à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques. Sans précautions d'usage, cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.
- Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.
- Gratter la boue ou des salissures pour les enlever sans les détremper.
- Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

- Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.
- Enlever des taches avec des solvants non sélectionnés par nos services et qui peuvent attaquer la peinture.
- Rouler souvent dans la neige et la boue sans laver le véhicule et particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (2/2)

Ce qu'il faut faire

- Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.
- Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.
- Dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion, ne pas oublier les visites périodiques. Reportez-vous au document d'entretien.
- Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules, (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

- Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs) et en rinçant abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- **la fiente d'oiseaux** qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;

Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;

- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse.

- Avant un passage sous un portique de lavage à brosses, ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt (reportez-vous au paragraphe « Essuie-vitre, lave-vitre avant » en chapitre 1). Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

- Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tâche doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tâche, utilisez de **l'eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) à **base de savon naturel**.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tâche liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tâche solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tâche).

Nettoyez comme indiqué pour une tâche liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tâche afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide.

Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (2/2)

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veuillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coïncement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Il est fortement déconseillé de positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum... qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.

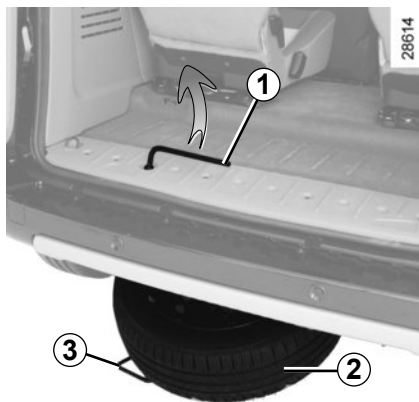


Il est fortement déconseillé d'utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisation à l'intérieur de l'habitacle : sans précaution d'usage, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

Chapitre 5 : Conseils pratiques

Crevaision	5.2
Roue de secours	5.2
Bloc outils	5.3
Changement de roue	5.4
Pneumatiques	5.6
Projecteurs : remplacement des lampes	5.9
Feux de brouillard : remplacement des lampes	5.11
Feux arrière : remplacement des lampes	5.12
Répétiteurs latéraux : remplacement des lampes	5.14
Éclairage intérieur : remplacement des lampes	5.15
Batterie : dépannage	5.16
Fusibles	5.18
Balais d'essuie-vitre	5.20
Remorquage : dépannage	5.21
Remorquage : attelage	5.22
Prééquipement radio	5.23
Accessoires	5.25
Télécommande à radiofréquence : piles	5.26
Filtre à gazole	5.27
Anomalies de fonctionnement	5.28

CREVAISON/ROUE DE SECOURS



Roue de secours 2

Elle est placée dans le berceau **3** sous le plancher à l'arrière du véhicule.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Pour accéder à la roue de secours

- Ouvrez la porte du coffre ;
- desserrez l'écrou avec la clé de roue **1** ;
- décrochez le berceau **3** ;
- dégagez la roue de secours.

Pour ranger la roue dans le berceau

- Veillez à bien repositionner la roue dans le berceau, valve vers le bas ;
- raccrochez le berceau et revissez l'écrou à l'aide de la clé **1** pour remonter l'ensemble ;
- assurez-vous de son bon verrouillage.

BLOC OUTILS



Pour sortir le bloc outils 1 du coffre
Il est protégé par une trappe : ouvrez-la, dévissez la molette 2 puis tirez le bloc outils vers vous.

Pour repositionner le bloc outils
Positionnez le pion 4 du bloc outils dans le logement 3. Veillez à ce que le bloc soit bien positionné de manière à pouvoir visser la molette 2.

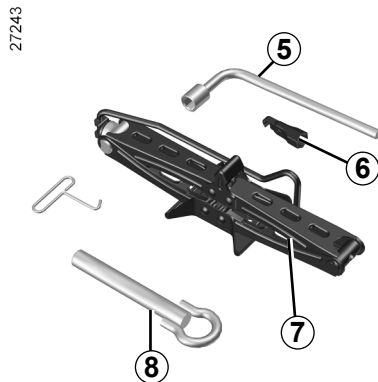
Refermez la trappe.

Le bloc outils comprend :

Sangle de maintien (suivant véhicule)
Après utilisation, repositionnez la sangle en veillant à ce qu'elle maintienne l'ensemble des éléments du bloc outils.

Clé de roue 5

Pour dévisser les vis de roue et l'écrou du berceau de la roue de secours.



Guide vis 6 (suivant véhicule)

Pour terminer de dévisser ou commencer à revisser les vis de roue.

Cric 7

Reportez-vous au paragraphe « Changement de roue » en chapitre 5.

Anneau de remorquage 8

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage : dépannage » en chapitre 5.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien clipper les outils dans le bloc-outils puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis de roue sont livrées dans le bloc outils, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours : reportez-vous à l'étiquette située sur la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

CHANGEMENT DE ROUE (1/2)



Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol plan non glissant et résistant (si nécessaire, interposez un support solide sous la semelle du cric).

Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **2**. Positionnez-la de façon à appuyer dessus.

Commencez à déployer le cric **4** à la main en tournant la manivelle.

Placez convenablement la tête du cric sur le support tôle **1** le plus proche de la roue concernée, et suivant véhicule, à l'endroit repéré par un triangle. Si le sol est mou, interposez une planchette sous la semelle.

Continuez à visser pour poser la semelle correctement sur le sol. Tournez la manivelle **3** du cric pour décoller la roue du sol.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Pour éviter tout risque de blessure ou de dommage au véhicule, développez le cric jusqu'à ce que la roue à remplacer soit à 3 centimètres maximum du sol.

CHANGEMENT DE ROUE (2/2)

Démontez les vis et retirez la roue. Pour les véhicules équipés de jantes aluminium, utilisez le guide vis situé dans le bloc outils pour finir de dévisser et commencer à revisser les vis. Pour plus d'informations sur cet outil, reportez-vous au paragraphe « Bloc outils » en chapitre 5.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Serrez les vis et descendez le cric.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours.

Serrez les vis en vous assurant du bon placage de la roue sur son moyeu et descendez le cric.

Roues au sol, serrez les vis fortement et faites contrôler le serrage le plus rapidement possible (couple de serrage 110 N.m).

Vis antivol

Si vous utilisez des vis antivol, placez ces vis au plus près de la valve (risque d'impossibilité de montage de l'enjoliveur de roue).



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

PNEUMATIQUES (1/3)

Sécurité pneumatiques – roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.



31546

Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées**.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des réglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

PNEUMATIQUES (2/3)

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours). Vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route ;
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques »).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Particularité : suivant véhicule, vous disposez d'un adaptateur à positionner sur la valve, avant de faire l'appoint d'air.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Remplacement des pneumatiques



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virages ;
- la lourdeur de la direction ;
- la monte de chaînes.

Roue de secours

Reportez-vous aux paragraphes « Roue de secours » et « Changement de roue » en chapitre 5.

PNEUMATIQUES (3/3)

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

Utilisation hivernale

Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**

Pneus « neiges » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale. Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

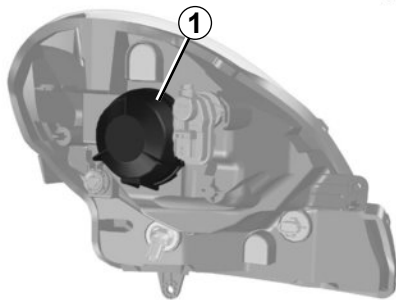
Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule.**

La monte de chaînes est possible mais à condition d'utiliser des chaînes spécifiques. Consultez un Représentant de la marque.

PROJECTEURS : remplacement des lampes (1/2)



Feux de croisement/de route

- Tournez le cache **1** d'un quart de tour pour le déverrouiller;
- déconnectez le câblage;
- retirez la protection en caoutchouc **2**;
- dégrafez le ressort **3** pour sortir la lampe.

Type de lampe : H4

Utilisez impérativement des lampes anti U.V. 55W pour ne pas dégrader la glace plastique des projecteurs.



Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

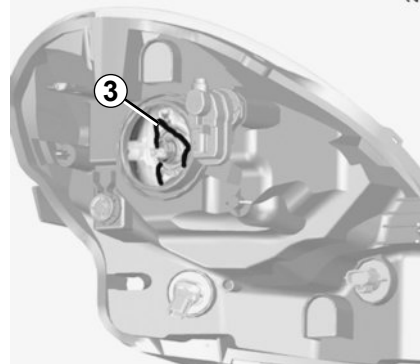
Pour le remontage, procédez en sens inverse.

Veillez à bien repositionner la protection en caoutchouc **2** de manière à voir parfaitement les trois lamelles.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



Suivant la législation locale, ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

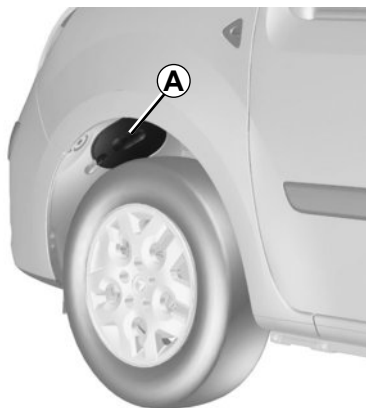


Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

PROJECTEURS : remplacement des lampes (2/2)

27372



Feu de position avant

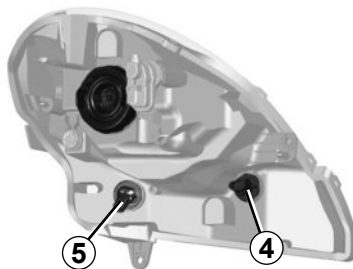
Ouvrez la trappe **A** sous le passage de roue. Pour faciliter l'accès à la trappe, tournez la roue vers l'intérieur du véhicule.

Tournez le porte-lampe **4** pour le déverrouiller, et sortez-le de son emplacement, sans déconnecter le câblage. Remplacez la lampe.

Type de lampe : P21/5W

Pour le remontage, procédez en sens inverse.

27386



Feu indicateur de direction

Ouvrez la trappe **A** dans le passage de roue. Pour faciliter l'accès à la trappe, tournez la roue vers l'intérieur du véhicule.

Tournez le porte-lampe **5** pour le déverrouiller, et sortez-le de son emplacement, sans déconnecter le câblage. Remplacez la lampe.

Type de lampe : PY21W

Pour le remontage, procédez en sens inverse.

Au remontage assurez-vous du bon maintien de la trappe.

Nettoyage des projecteurs

Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, utilisez un chiffon doux ou du coton. Si cela est insuffisant, imbibez-le légèrement d'eau savonneuse, puis rincez avec un chiffon doux ou un coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.
Risques de blessures.

FEUX DE BROUILLARD : remplacement des lampes



Feux de brouillard avant 1

Du fait de la nécessité de démonter des pièces ou organes (bouclier avant...), **nous vous conseillons de faire remplacer vos lampes par un Représentant de la marque.**

Type de lampe : H11



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

Projecteurs additionnels

Si vous désirez équiper votre véhicule de feux « brouillard » ou « longue portée », consultez un Représentant de la marque.

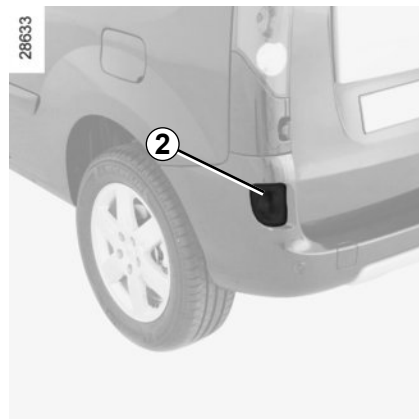


Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

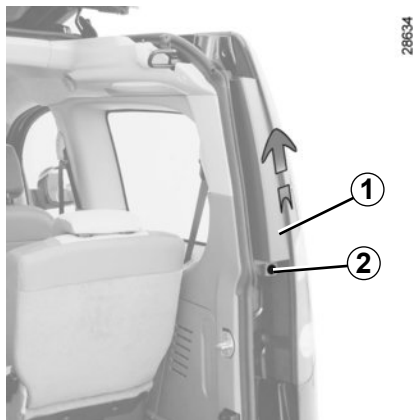


Feux de brouillard arrière 2

Du fait de la nécessité de démonter des pièces ou organes (bouclier arrière...), **nous vous conseillons de faire remplacer vos lampes par un Représentant de la marque.**

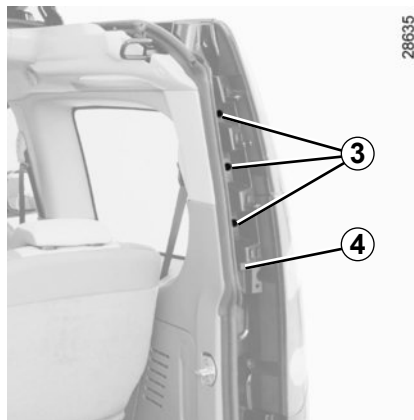
Type de lampe : P21 W

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (1/2)

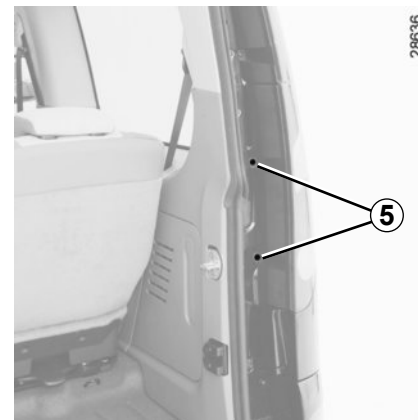


Feux arrière

- Ouvrez, la porte battante;
- retirez l'agrafe **2** du cache **1**;
- faites le coulisser dans le sens de la flèche pour le retirer;



- dévissez les vis **3** et enlever le cache **4**;



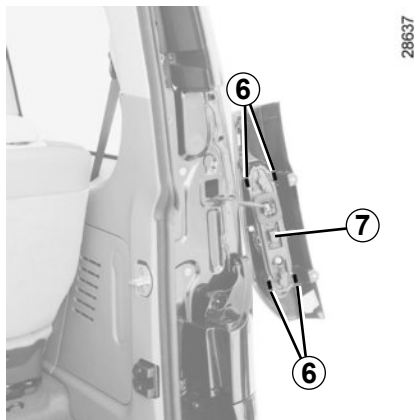
- dévissez les vis **5**;
- déclipsez la partie basse, puis la partie haute du feu en la tirant vers vous.



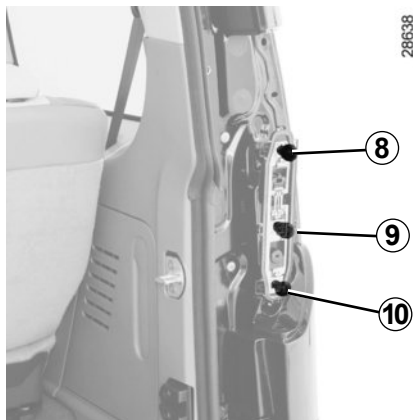
Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risques de blessures.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (2/2)



- Tirez les languettes **6** pour déclipper les portes lampes **7**;
- remplacez la lampe, puis procédez en sens inverse pour remonter le feu;
- de l'intérieur, retirez les deux obturateurs en plastique **7**. Déclippez le feu à l'aide d'un tournevis en appuyant dans le logement des agrafes métalliques;
- de l'extérieur, retirez le feu **8**. Remplacez la lampe sans déconnecter les câblages.



Type de lampe :

8 Feu de direction

Lampe forme poire à ergots
PY21W.

9 Feu de position et stop

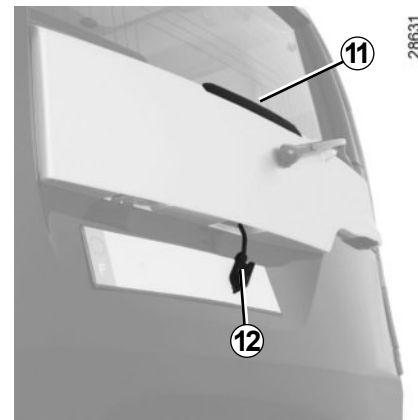
Lampe forme poire à ergots deux filaments **P21/5W**.

10 Feu de recul (côté droit, ou suivant véhicule, des deux côtés)

Lampe forme poire à ergots **P21W**.

Pour le remontage, procédez dans le sens inverse.

Assurez-vous du bon verrouillage des languettes.



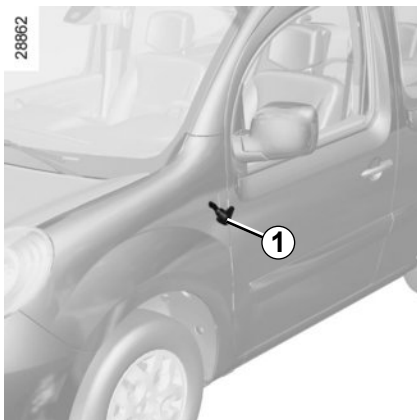
Troisième feu de stop **11**

Consultez un Représentant de la marque.

Éclaireur plaque d'immatriculation **12**

Consultez un Représentant de la marque.

RÉPÉTITEURS LATÉRAUX : remplacement des lampes



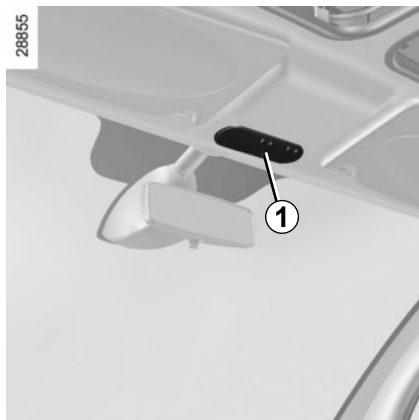
Déclippez le répétiteur **1** du côté de la porte, à l'aide d'un outil type tournevis plat.

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

Type de lampe : WY5W.

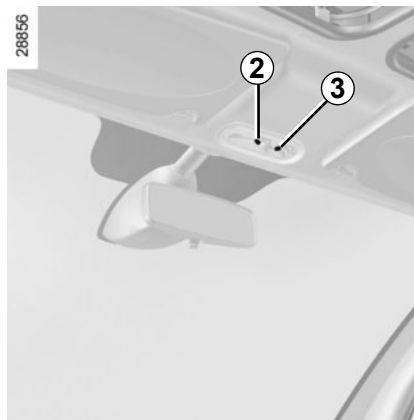
Changez la lampe et remettez le répétiteur en place.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes



Éclaireurs d'habitacle

Déposez le diffuseur **1** à l'aide d'un outil type tournevis plat.



Tirez les lampes **2** et **3** vers le bas pour les sortir de leur emplacement.

Type de lampe 2 : W6W

Type de lampe 3 : W5W

Changez les lampes et remettez le diffuseur en place.

BATTERIE : dépannage (1/2)

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers...) sont coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie ;
- lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie ;
- ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes ;
- attendez au moins vingt secondes après une coupure moteur pour débrancher une batterie ;
- veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.



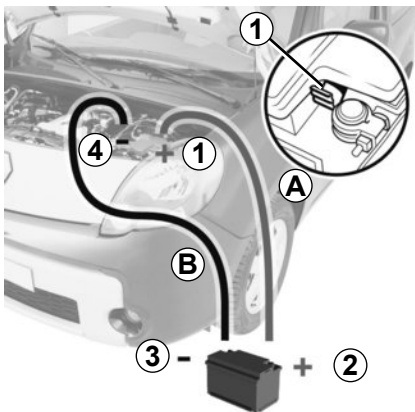
Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

BATTERIE : dépannage (2/2)



Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Moteur arrêté, déconnectez impérativement les câbles reliés aux deux bornes de la batterie **en commençant par la borne négative**.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Mettez le moteur du véhicule fournissant le courant en route et adoptez un régime moyen.

Fixez le câble positif (+) **A** sur la borne (+) **1** de la batterie déchargée, puis sur la borne (+) **2** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif (-) **B** sur la borne (-) **3** de la batterie fournissant le courant puis sur la borne (-) **4** de la batterie déchargée.

Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble **A** (+) n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

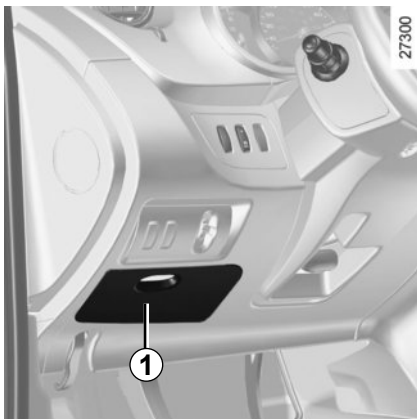
Démarrerez le moteur comme d'habitude. Dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**4-3-2-1**).



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré. Risque de blessures graves.

FUSIBLES (1/2)



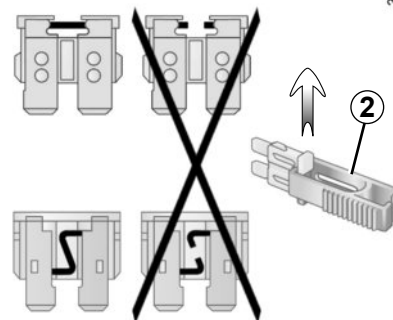
Compartiment à fusibles

En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Déclippez le couvercle **1**.

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles (détaillée en page suivante).

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.



Déposez le fusible à l'aide de la pince **2** (suivant véhicule).

Pour le sortir de la pince, faites-le glisser dans le sens de la flèche.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine**.

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

FUSIBLES (2/2)

Affectation des fusibles (la présence des fusibles DÉPEND DU NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE)

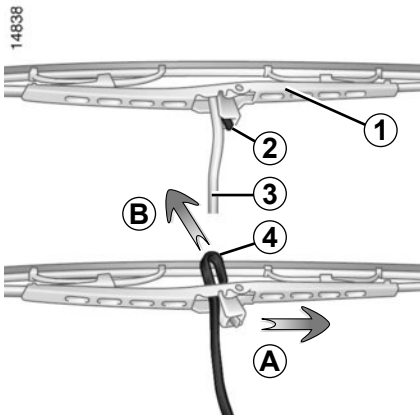
Symbole	Affectation
	Éclairage intérieur, rétroviseurs électriques, capteurs de pluie/lumière, climatisation.
	Avertisseur sonore
	Warning, feu brouillard arrière
	Lève-vitres électriques avant
	Sièges chauffants
	Essuie-vitre arrière
	Chauffage habitacle
ADAPT	Emplacement réservé pour des équipements complémentaires
STOP	Feux stop

Symbole	Affectation
	Radio, afficheur, climatisation, siège chauffant
	Tableau de bord
	Prises accessoires, allume-cigares
	Coupe conso (radio, navigation, afficheur, alarme)
	Dégivrage rétroviseurs
	Lave-vitres avant/arrière
	Condamnation des portes
	ABS

Certaines fonctions sont protégées par des fusibles situés dans le compartiment moteur.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant de la marque.**

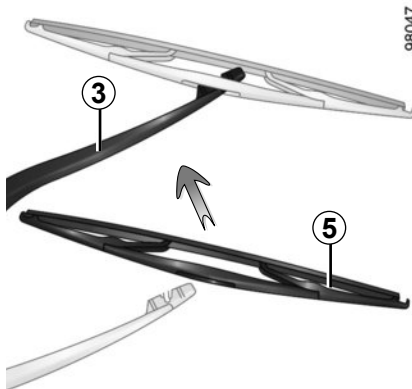
BALAIS D'ESSUIE-VIDRE



Remplacement des balais d'essuiе-vitre avant 1

- **Contact coupé**, soulevez le bras d'essuiе-vitre **3**;
- faites pivoter le balai jusqu'à l'horizontale;
- pressez la languette **2** et faites glisser le balai d'essuiе-vitre vers le bas jusqu'à dégager le crochet **4** du bras d'essuiе-vitre;
- décalez le balai (**A**) puis remontez-le (**B**) pour le dégager.

Pour le remontage, procédez en sens inverse et assurez-vous que le balai soit bien clippé.



Remplacement du balai d'essuiе-vitre arrière 5

- **Contact coupé**, soulevez le bras d'essuiе-vitre **3**;
- faites pivoter le balai **5** jusqu'à rencontrer une résistance;
- dégagez le balai en le tirant (flèche).

Pour le remontage, procédez en sens inverse et assurez-vous que le balai soit bien clippé.

Surveillez l'état des balais d'essuiе-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

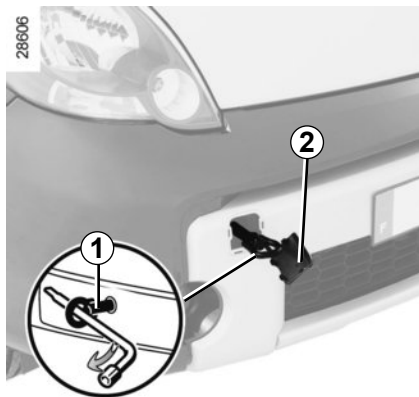
- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuiе-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état des balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

REMORQUAGE : dépannage

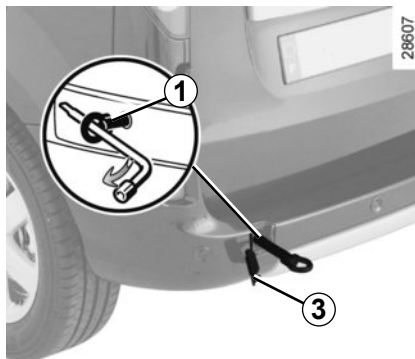


Insérez la clé dans le contacteur de démarrage pour déverrouiller le volant et pour pouvoir utiliser les feux de signalisation (feux de stop, feux indicateurs...). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

De plus, il est impératif de respecter les conditions de remorquage définies dans la législation du pays et, si vous êtes le véhicule tractant, de ne pas dépasser le poids remorquable de votre véhicule. Adressez-vous à un Représentant de la marque.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles. Ne retirez pas la clé pendant le remorquage.



Accès aux points de remorquage

Déclipez le cache 2 ou 3.

Vissez l'anneau de remorquage 2 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue.

L'anneau de remorquage 1 et la clé de roue sont situés dans le bloc outils dans le coffre (reportez-vous au paragraphe « Bloc outils » en chapitre 5).

Utilisez exclusivement les points de remorquage avant et arrière (jamais les tubes de transmission). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction, en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



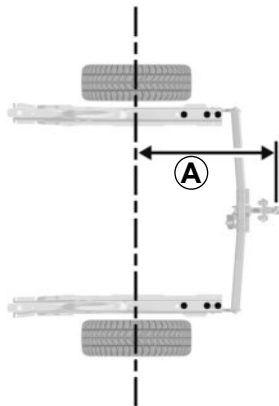
Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.



- Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.
- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.

REMORQUAGE : attelage

27313



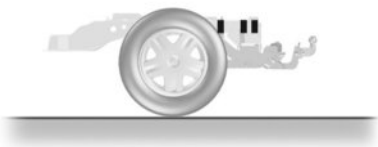
$A = 776,5 \text{ mm.}$

Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée : reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6.

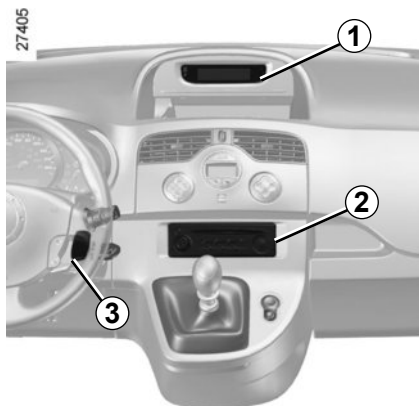
Pour le montage de l'attelage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

27314



PRÉÉQUIPEMENT RADIO (1/2)

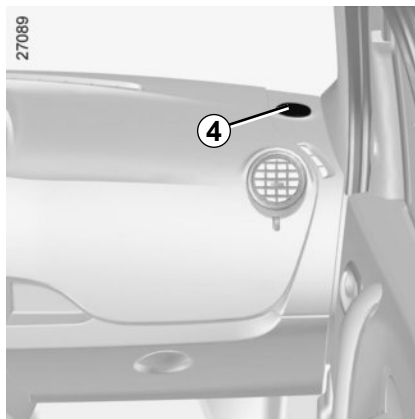


Équipement radio

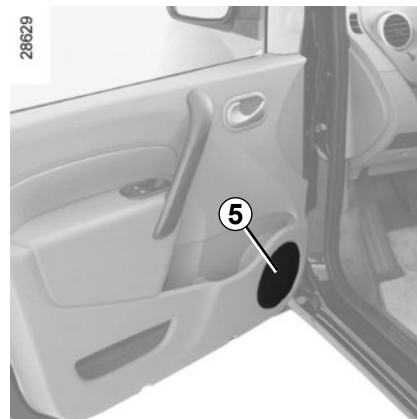
Déclipsez l'obturateur. Les connexions d'antenne, d'alimentation + et -, et les fils des haut-parleurs se trouvent derrière.

La présence et l'emplacement de ces équipements dépendent de la version du véhicule :

- 1** afficheur déporté (Heure, température extérieure, radio et navigation);
- 2** poste radio;
- 3** commandes radio sous volant.



Haut-parleurs aigus 4



Haut-parleurs graves 5

Pour le fonctionnement de ces équipements : consultez la notice de l'équipement qu'il est conseillé de conserver avec les autres documents de bord.

PRÉÉQUIPEMENT RADIO (2/2)



Haut-parleurs arrière 6

- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.
- Les caractéristiques des supports et câblages varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio.
Pour connaître leur référence, consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ou de l'autoradio ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque : un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

ACCESSOIRES



Avant d'installer un appareil électrique ou électronique (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule.

Pour cela, prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.



Utilisation d'appareils émetteurs/récepteurs (téléphones, appareils CB).

Les téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure.

Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.



Montage ultérieur d'accessoires

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque.

De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.

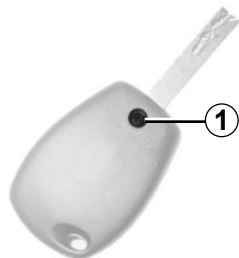


Accessoires électriques et électroniques

- toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés ;
- en cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : piles

27346



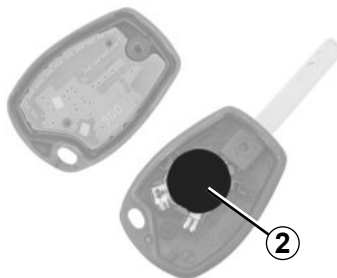
Remplacement de la pile de la télécommande

Dévissez la vis **1** pour enlever le couvercle de la télécommande.

Remplacez la pile **2** en respectant la polarité gravée sur le couvercle.

Lors du remontage, assurez-vous que le couvercle soit bien clippé et que la vis soit correctement serrée.

27347



Nota : lors du remplacement de la pile, veillez à ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle de clé.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque. Leur durée de vie est de deux ans environ.

Un temps d'une seconde est nécessaire entre deux actions de verrouillage et de déverrouillage.

Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

26913



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

FILTRE À GAZOLE

Réamorçage du circuit carburant

Après remplissage effectué à la suite de l'épuisement complet du combustible, il est nécessaire d'actionner la poire de réamorçage manuelle.

Les organes périphériques (alternateur, démarreur, supports moteur...) devront être protégés contre toutes projections de gazole.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.



Véhicules à pompe de réamorçage manuelle

- Lorsque le véhicule en est équipé, tournez la vis de purge située sur le filtre à gazole.
- Actionnez la poire de réamorçage **1** jusqu'à son durcissement et écoulement du carburant dans les tuyaux.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (1/5)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les lampes témoins faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante. Reportez-vous au paragraphe « Batterie : dépannage » en chapitre 5 ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	Reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt moteur » en chapitre 2.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Pour déverrouiller, manœuvrez clé et volant (reportez-vous au paragraphe « Contacteur de démarrage » en chapitre 2).

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (2/5)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
Le témoin de pression d'huile s'allume :		
en virage ou au freinage	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur (reportez-vous au paragraphe « Niveau huile moteur : Appoint, remplissage » en chapitre 4).
tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.
Fumée blanche à l'échappement.	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, la fumée provient de la régénération du filtre à particules.	Reportez-vous au paragraphe « Particularité des versions diesel » en chapitre 2.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (3/5)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance.	Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur chauffe. L'indicateur de température de liquide de refroidissement et le témoin STOP s'allume.	Panne du motoventilateur.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.
	Fuites de liquide de refroidissement.	Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.



Radiateur : Dans le cas d'un manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos Services Techniques.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (4/5)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décolliez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Ampoule grillée.	Remplacez l'ampoule.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Traces de condensation dans les feux.	Ceci n'est pas une anomalie. La présence de trace de condensation est un phénomène naturel lié aux variations de température. Ces traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.	

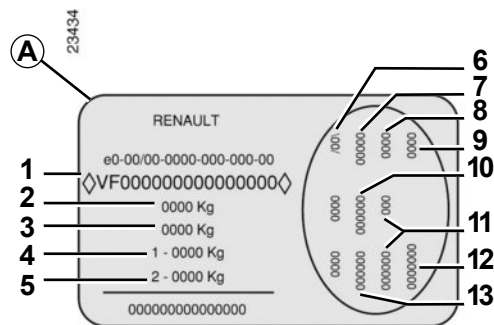
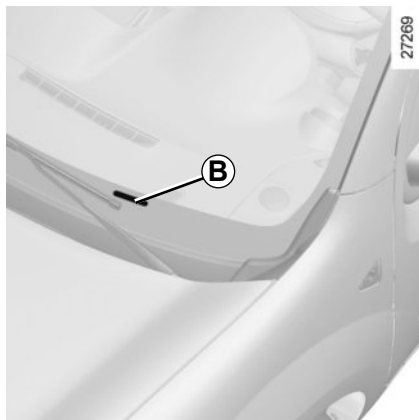
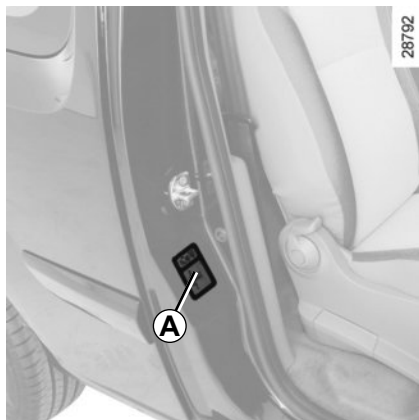
ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (5/5)

Porte arrière et toit ouvrant coulissant arrière	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Ouverture porte arrière impossible.	La vitre arrière n'est pas descendue lors de la commande d'ouverture.	Consultez un Représentant de la marque.
	La vitre est descendue mais la porte est restée verrouillée.	Attendez quelques minutes, puis ressayer, Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.
La vitre est ouverte et la porte ne s'ouvre plus.	Le lève-vitre a été réinitialisé (exemple : débranchement batterie).	Il est nécessaire de réaliser les opérations suivantes : – contact mis, fermez la porte de coffre ; – tirez autant de fois que nécessaire sur le bouton de commande de la vitre arrière situé au niveau du frein à main, jusqu'à la montée complète de la vitre ; – lorsque la vitre est complètement remontée, continuez à tirer sur le bouton pendant 7 secondes ; – relâchez le bouton puis faites redescendre la vitre : elle redescend toute seule jusqu'en bas. La vitre peut maintenant être commandée normalement. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

Plaques d'identification véhicule	6.2
Plaques d'identification moteur	6.3
Caractéristiques moteurs.	6.4
Masses (en Kg)	6.5
Dimensions	6.6
Pièces de rechange et réparations	6.7
Justificatifs d'entretien	6.8
Contrôle anticorrosion	6.14

PLAQUES D'IDENTIFICATION VÉHICULE



Les indications figurant sur la plaque constructeur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

Plaque constructeur A

- 1 Type mine du véhicule et numéro dans la série du type.

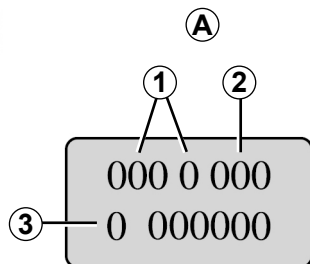
Suivant véhicule, cette information est rappelée sur le marquage B.

- 2 MMAC (Masse Maxi Autorisée en Charge).
- 3 MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).
- 4 MMTA (Masse Maxi Totale Autorisée) essieu avant.
- 5 MMTA essieu arrière.

- 6 Caractéristiques techniques du véhicule.
- 7 Référence peinture.
- 8 Niveau d'équipement.
- 9 Type de véhicule.
- 10 Code sellerie.
- 11 Complément de définition équipement.
- 12 Numéro de fabrication.
- 13 Code habillage intérieur.

PLAQUES D'IDENTIFICATION MOTEUR

33293

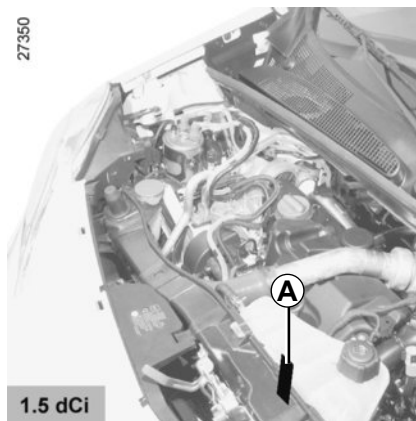


Les indications figurant sur la plaque moteur ou l'étiquette A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

(emplacement différent suivant motorisation)

- 1** Type du moteur.
- 2** Indice du moteur.
- 3** Numéro du moteur.

27350



27349



CARACTÉRISTIQUES MOTEURS

Versions	1.6 16V	1.5 dCi
Type moteur (voir plaque moteur)	K4M	K9K
Cylindrée (cm ³)	1 598	1 461
Type de carburant Indice d'Octane	Carburant sans plomb impérativement, d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant. À défaut, possibilité d'utiliser ponctuellement du carburant sans plomb : – d'Indice d'Octane 91 pour une étiquette indiquant 95, 98 ; – d'Indice d'Octane 87 pour une étiquette indiquant 91, 95, 98.	Gazole L'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés.
Bougies	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez votre Représentant de la marque. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.	—

MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans option : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

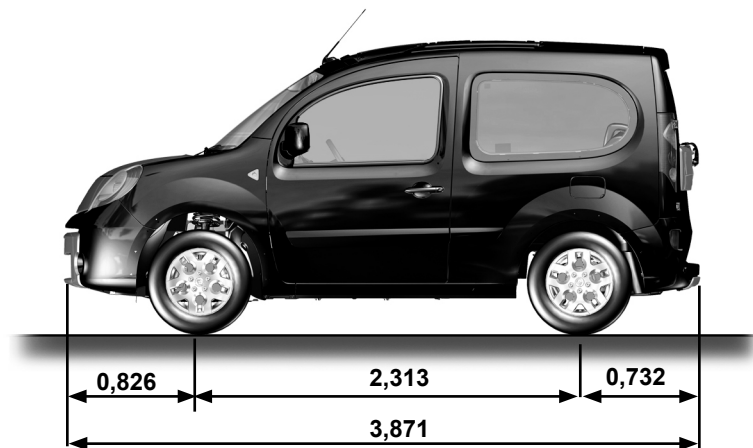
Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe « Plaques d'identification » en chapitre 6)
Masse Remorque Freinée*	s'obtient par calcul : MTR - MMAC
Masse Remorque non Freinée*	697
Charge admise sur le point d'attelage*	75

* Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...)

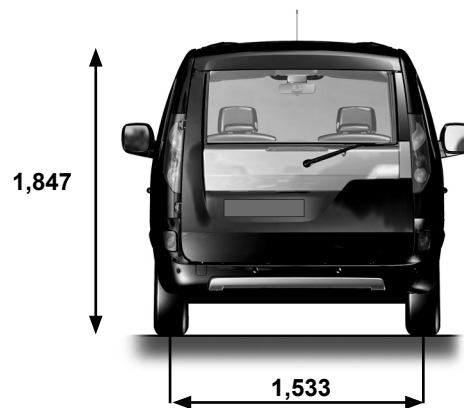
Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR - MMAC est égal à zéro.

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage, adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
 - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
 - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 80 km/h (versions fourgon) ou 100 km/h (versions break) et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

DIMENSIONS (en mètres)



28652



PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (1/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (2/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (3/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (4/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (5/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (6/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

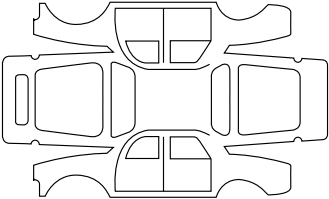
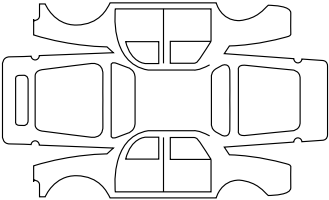
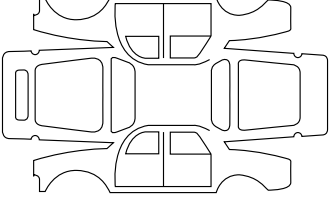
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision ☐ ☐ Contrôle anticorrosion : OK ☐ Non OK* ☐ *Voir page spécifique	Tampon	

CONTRÔLE ANTICORROSION (1/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

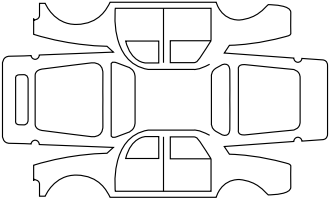
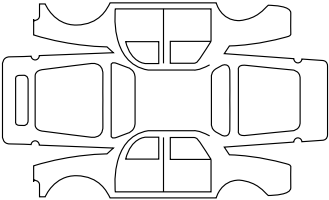
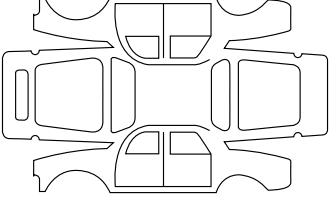
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (2/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

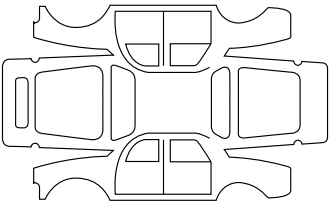
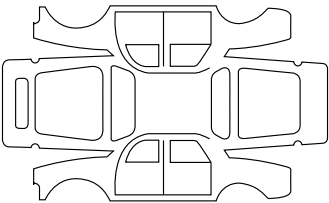
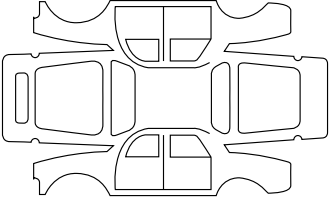
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (3/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

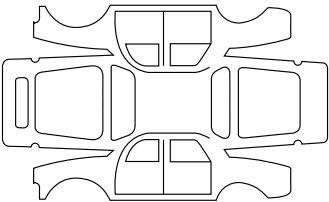
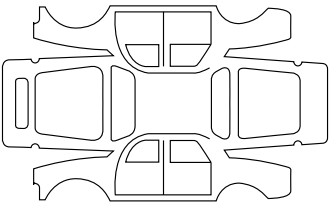
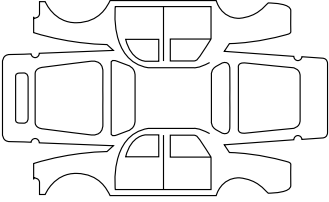
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (4/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

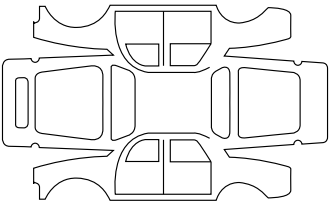
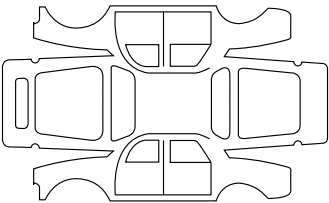
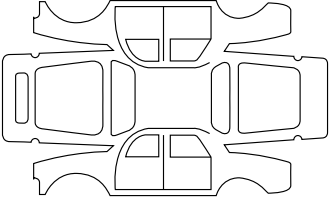
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (5/5)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

INDEX ALPHABÉTIQUE (1/5)

A

A.S.R. (antipatinage)	1.40, 2.12 → 2.14
ABS	1.39, 2.12 → 2.14
accessoires	5.25
aérateurs	3.2 – 3.3
afficheur	1.42 – 1.43
aide au parking	2.22 – 2.23
air conditionné	3.4 → 3.15
airbag	1.18 → 1.22, 1.38
activation airbags passager avant	1.31 → 1.33
désactivation airbags passager avant	1.31 → 1.33
alarme sonore d'oubli d'éclairage	1.5, 1.57
allume-cigares	3.22
aménagements	3.23 – 3.24
ampoules	
remplacement	5.9 → 5.15
anneaux d'arrimage	1.26 – 1.27
anneaux de remorquage	5.3, 5.21
anomalies de fonctionnement	1.38 → 1.41, 5.28 → 5.32
antibrouillard	
projecteurs	5.11
antibrouillards	1.58
antipatinage : A.S.R.	2.12 → 2.14
antipollution	
conseils	2.8 → 2.10
appareils de contrôle	1.38 → 1.43
appel	
lumineux	1.55
sonore	1.55
appuis-tête	3.25
arrêt du moteur	2.3
assistance au freinage d'urgence	2.12 → 2.14
assistance de direction	2.5
attelage	
montage	5.22
avertisseurs sonore et lumineux	1.55

B

balais d'essuie-vitre	5.20
batterie	1.40, 4.11
dépannage	5.16 – 5.17
bloc-outils	5.3
boîte à gants	3.23
bouchon de réservoir carburant	1.63 – 1.64

C

capacité du réservoir carburant	1.63 – 1.64
capacités huile moteur	4.6 – 4.7, 4.7
capot moteur	4.2 – 4.3
caractéristiques moteurs	6.4
caractéristiques techniques	6.2, 6.6 – 6.7
caravanage	6.5
carburant	
capacité	1.63
conseils d'économie	2.8 → 2.10
qualité	1.63
remplissage	1.38, 1.63 – 1.64
catalyseur	2.6
ceintures de sécurité	1.14 → 1.22, 1.39
cendriers	3.22
changement de lampes	5.9 → 5.11, 5.14 – 5.15
changement de roue	5.4
changement de vitesses	2.4
charge admise sur le toit	6.5
charges remorquables	6.5
chauffage	3.4 → 3.15
clé d'enjoliveur	5.3
clé de roue	5.3
clé/télécommande à radiofréquence	
utilisation	1.2, 1.4
clignotants	1.38, 1.55, 5.10, 5.14
climatisation	3.4 → 3.15
coffre à bagages	3.29

INDEX ALPHABÉTIQUE (2/5)

condamnation automatique des ouvrants en roulage	1.9
conditionnement d'air	3.4 → 3.15
conduite	2.6, 2.12 → 2.23
conseils antipollution	2.8 → 2.10
contacteur de démarrage	2.2
contrôle anticorrosion	6.14 → 6.18
contrôle dynamique de conduite : E.S.P.	2.12 → 2.14
coussin gonflable	
airbag	1.18 → 1.22
crevaisin	5.3 – 5.4
cric	5.3 – 5.4

D

décondamnation des portes	1.7 – 1.8
démarrage moteur	2.3
désactivation airbag passager avant	1.31 → 1.33
désembuage	
pare-brise	3.5, 3.13
vitre arrière	3.4, 3.12 – 3.13
diamètre de braquage	6.6
dimensions	6.6
direction à assistance variable	1.39
direction assistée	2.5
dispositifs complémentaires à la ceinture avant ..	1.18 → 1.20
dispositifs de protection latérale	1.21
dispositifs de retenue complémentaires	1.22
dispositifs de retenue enfants	1.23 – 1.24, 1.26 → 1.33

E

éclairage :	
intérieur	3.16
éclairage extérieur d'accompagnement	1.57
éclairage intérieur :	
remplacement des lampes	5.15
économies de carburant	2.8 → 2.10
enfants	1.23 – 1.24

entretien :	
carrosserie	4.13 – 4.14
garnitures intérieures	4.15 – 4.16
mécanique	4.2 – 4.3, 6.8 → 6.13
entretien :	
autonomie de vidange	6.8 → 6.13
environnement	2.11
équipements multimédia	5.23 – 5.24
ESP : contrôle dynamique de conduite	1.40 – 1.41, 2.12 → 2.14
essuie-vitres	1.60 → 1.62
essuie-vitres/lave-vitre	
remplacement des balais	5.20

F

fermeture des portes	1.5 – 1.6
feux arrière	
remplacement des lampes	5.12 – 5.13
feux avant	
remplacement des lampes	5.9 – 5.10
feux de stop	
remplacement des lampes	5.12 – 5.13
feux :	
de brouillard	1.38, 1.58, 5.11
de croisement	1.38, 1.56, 5.9
de détresse	1.55
de direction	1.38, 1.55, 5.12
de position	1.56
de recul	5.12
de route	1.38, 1.56 – 1.57
de stop	5.12
filet de retenue de bagages	3.30
filtre	4.10
à gazole	5.27
filtre :	
à particules	1.40

INDEX ALPHABÉTIQUE (3/5)

frein à main.....	1.39, 2.5
freinage d'urgence.....	2.12 → 2.14
fusibles	5.18 – 5.19

G

garnitures intérieures	
entretien.....	4.15 – 4.16
gonflage des pneumatiques	4.12, 5.6 → 5.8

H

heure	1.53
huile moteur.....	1.40, 4.4 → 4.7

I

identification du véhicule	6.2
incidents	
anomalies de fonctionnement.....	5.28 → 5.32
indicateurs :	
de direction	5.10, 5.14
de tableau de bord.....	1.42 – 1.43
installation radio.....	5.23 – 5.24
Isofix	1.26 → 1.30

J

justificatifs d'entretien	6.8 → 6.13
---------------------------------	------------

K

klaxon	1.55
--------------	------

L

lampes	
remplacement.....	5.9 → 5.15
lavage.....	4.13 – 4.14
lave-vitres	1.60 → 1.62
levage du véhicule	
changement de roue.....	5.4 – 5.5

lève-vitres	3.18 – 3.19
levier de vitesses	2.4
limiteur de vitesse.....	1.40, 2.15 → 2.17
liquide de freins	4.8
liquide de refroidissement.....	1.38
liquide de refroidissement moteur	4.9
liquide lave-vitre.....	4.10
lunette arrière	
désembuage	3.2, 3.4

M

manivelle	5.3
marche arrière	
passage	2.4
masses	6.5
messages au tableau de bord	1.44 → 1.52
miroir de communication	3.17
miroirs de courtoisie	3.17
mise en route du moteur.....	2.3
montre	1.53
moteur	
caractéristiques.....	6.4

N

nettoyage :	
extérieur véhicule.....	4.13 – 4.14
intérieur véhicule.....	4.15 – 4.16
niveau d'huile moteur	4.4 → 4.7
niveaux	4.8 → 4.10
niveaux :	
liquide de frein	4.8
liquide de refroidissement.....	4.9
réservoir lave-vitre	4.10

O

ordinateur de bord	1.44 → 1.52
--------------------------	-------------

INDEX ALPHABÉTIQUE (4/5)

ouverture des portes.....	1.5 – 1.6
P	
pare-soleil.....	3.17, 3.24
particularité des véhicules diesel.....	2.7
particularité des véhicules essence.....	2.6
peinture	
entretien.....	4.13 – 4.14
référence.....	6.2
pièces de rechange.....	6.7
pile (télécommande).....	5.26
plafonnier.....	3.16
planche de bord.....	1.34 – 1.35
plaques d'identification.....	6.2
pneumatiques.....	4.12, 5.6 → 5.8
portes.....	1.5 → 1.9
position de conduite	
réglages.....	1.14 → 1.16
poste de conduite.....	1.34 – 1.35
pot catalytique.....	2.6
prééquipement radio.....	5.23 – 5.24
pression des pneumatiques.....	4.12
prétensionneurs.....	1.18
prise accessoires.....	3.22
projecteurs	
antibrouillard.....	5.11
avant.....	5.9 – 5.10
réglage.....	1.59
remplacement des lampes.....	5.9 – 5.10
protection anticorrosion.....	4.13 – 4.14
R	
radar de recul.....	2.22 – 2.23
radio.....	5.23 – 5.24
rangements.....	3.23 – 3.24
réglage des projecteurs.....	1.59

réglage des sièges avant.....	1.11 – 1.12
régulateur de vitesse.....	1.40, 2.18 → 2.21
régulation de la température.....	3.4 → 3.15
remorquage.....	6.5
attelage.....	5.22
dépannage.....	5.21
répétiteurs latéraux	
remplacement des lampes.....	5.14
réservoir carburant	
capacité.....	1.63 – 1.64
retenue complémentaire aux ceintures.....	1.18 → 1.22
retenue enfants.....	1.23 – 1.24
rétroviseurs.....	1.13
rodage.....	2.2
roue de secours.....	5.2
roues (sécurité).....	5.6

S

sécurité enfants ...	1.2, 1.4, 1.23 – 1.24, 1.26 → 1.33, 2.3, 3.18
sièges avant	
réglage.....	1.11 – 1.12
sièges enfants.....	1.26 → 1.30
signal danger.....	1.55
signalisation éclairage.....	1.56 → 1.58
spots d'éclairage.....	3.16
super condamnation des portes.....	1.4
système antiblocage des roues : ABS.....	2.12 → 2.14
système antipatinage : A.S.R.	2.12 → 2.14
système de retenue enfants.....	1.23 – 1.24, 1.26 → 1.33

T

tableau de bord.....	1.38 → 1.52
télécommande de verrouillage des portes	
piles.....	5.26
télécommande de verrouillage électrique des portes ...	1.2, 1.4
témoins de contrôle.....	1.38 → 1.41, 1.44 → 1.52

INDEX ALPHABÉTIQUE (5/5)

température extérieure	1.53
toit ouvrant	3.20
transport d'enfants	1.23 – 1.24, 1.26 → 1.33
transport d'objets	
dans le coffre	3.29
sur le toit	6.5

V

ventilation	3.2 → 3.15
verrouillage des portes	1.7 – 1.8
vidange moteur	4.4 → 4.7
vidange moteurs	4.7
vide-poches	3.23 – 3.24
volant de direction	
réglage	1.54

W

warning	1.55
---------------	------

(www.e-guide.renault.com)



8 2 0 1 0 3 5 9 5 4

8V